

LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N°130 :: AVRIL - MAI 2021



ÉDITORIAL

Dans la crise sanitaire et économique que nous vivons, tâchons d'examiner si nos dispositions parviennent à s'élever à la hauteur de notre foi. (cf. p. 6)



Cette foi qui fut celle des chefs d'Etat qui, encouragés par l'Eglise, protégeaient la foi de leurs sujets et soutenaient les missionnaires. Cette foi qui pendant vingt siècles a constitué et développé la chrétienté dans le monde entier. (cf. p. 12)

Cette foi qui poussa les Pères du Saint-Esprit à s'installer en Suisse au début du XX^e siècle (cf. p. 39), suite aux attaques de la République française. Cette foi qui fut celle de notre saint patron Pie X, en défendant la constitution de l'Eglise (cf. p. 18).

Cette foi de nouveau attaquée par un projet de loi, en France, dans l'intention de lutter contre l'islam radical : « *Ces dommages collatéraux infligés à notre vie sociale et personnelle relèvent de la législation de guerre : on bombarde l'islam radical, quitte à faire tomber quelques bombes sur les maisons voisines, qui sont celles de la liberté d'enseigner, la liberté de pratiquer son culte, et même, pour finir, la liberté de penser. On vise la mosquée radicale et l'obus tombe sur l'église paroissiale.* »¹

abbé Claude Pellouchoud

(1) Xavier Patier (*Aleteia* – 26/01/2021)

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Lettre du Supérieur de district 3

Lettre aux amis et bienfaiteurs 6

LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

L'Eglise croit au triomphe de Jésus-Christ. . . 12

VIE DE DE L'ÉGLISE

La Conférence des évêques de France réécrit l'histoire. 18

VIE DE LA TRADITION

Une école au carrefour des frontières. 22

Journal de route du district. 27

On nous écrit 32

PETITE REVUE DE PRESSE

Nouvelles de Suisse et d'ailleurs 34

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Les débuts des missionnaires du Saint-Esprit en Suisse. 39

TÉLÉGRILLES

Découvrez un auteur et son livre. 48

VIE SPIRITUELLE

Les retraites en Suisse romande. 50

LA FRATERNITÉ EN SUISSE

Les prieurés et les prêtres de la FSSPX 51

HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

occidentale 52

Photos : couverture, consécration, en juin 2020, de la nouvelle promotion de Terminales à la sainte Vierge (Promotion Cadets de l'Alcazar, 2020-2021) à l'Etoile-du-Matin ; p. 13, saint Louis, tableau d'Emile Signol (Château de Versailles) ; p. 26, l'école l'Etoile-du-Matin à Ecône le 18 octobre 2020.

Editeur : Abbé Thibaud Favre

Rédaction : **Le Rocher c'est le Christ**



Abbé Claude Pellouchoud

Prieuré du Sacré-Cœur

Route des Lacs 25

CH - 3960 Sierre

Tél. +41 (0)27 / 455 53 22

Mail : rocher@fsspx.ch



LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE

Bien chers fidèles,

C'est un exercice bien périlleux d'écrire une lettre circulaire en ces temps troublés !

D'une part, on ne sait guère à quoi encourager, car bien malin qui saurait anticiper la situation d'ici à quelques semaines. Nous aimerions pourtant de tout notre cœur vous encourager à prendre part nombreux aux belles cérémonies du triduum sacré, d'autant que nous en avons déjà été privés l'an dernier ; mais au moment de vous écrire ces lignes, nous sommes dans l'incapacité de pouvoir le faire en toute certitude. Dans tous les cas, comment ne pas être au plus près du Sauveur dans sa Passion en offrant cette incertitude bien crucifiante !

D'autre part, la situation politique et sanitaire demanderait de nous attarder sur les différents sujets brûlants de l'actualité. Même si les explications nécessaires sont fournies, autant que possible en temps utile, les doutes et les remises en cause sont bien nombreux. Et là encore, selon les derniers

développements de la situation, tout peut tellement changer en quelques semaines...

Mais je crois qu'il y a une vertu qui brille de manière lumineuse malgré ces troubles et ces incertitudes : cette vertu, c'est la persévérance. Elle nous montre que, loin de nous décourager, toutes les incertitudes que nous vivons doivent au contraire nous inviter à regarder plus loin et surtout plus haut.

Pourquoi la persévérance ?

Le démon qui nous connaît fort bien et qui sait surtout notre aspiration à faire le bien, ne va pas toujours nous encourager directement à faire le mal. Piège bien plus difficile à éviter, il va nous souvent mettre devant nos yeux la multiplicité des petits combats, certes importants à mener, mais dans le but de nous faire perdre de vue l'essentiel : persévérer dans le bien. Car, si nous essayons tant bien que mal de trouver avec prudence la meilleure voie à suivre, reste pourtant le plus dur : tenir bon. Comme le dit si bien l'Évangile, c'est même la

condition de notre salut : « *Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé* »¹ !

C'est pourquoi la vertu de persévérance est une vertu aussi importante que difficile à pratiquer. Cette réalité, nous l'avons vécue de manière très concrète durant le Carême. Même sur une durée limitée à quarante jours, nous avons vu combien il est difficile de tenir nos engagements et nos résolutions.

Et puis, en ces temps de pandémie, devant l'incertitude des attitudes à adopter ou des réactions appropriées, il nous arrive d'être fragilisés, voire même découragés. C'est alors que nous pouvons et devons d'autant plus vivre de la persévérance. Elle est là pour nous servir de guide dans l'obscurité et nous amener à la félicité.

Comme le dit si bien saint Ignace de Loyola dans son discernement des esprits : dans les périodes de trouble, on ne change rien ; ce n'est qu'une fois le calme retrouvé et à tête reposée qu'on peut envisager de changer de résolution et de manière d'agir.

La persévérance, au cœur de toutes les vertus

La persévérance est donc une des vertus les plus essentielles dans une époque troublée. Elle nous affermit dans le bien de manière solide et durable : c'est exactement ce qu'il nous faut !

(1) Matthieu 24, 13.

Elle se retrouve d'une manière ou d'une autre dans les différentes vertus cardinales, les quatre vertus qui résument notre agir humain. Consolider notre persévérance, sera donc consolider toute l'armature de notre vie spirituelle !

Dans la vertu de **prudence**, il est nécessaire non seulement de prendre conseil, de juger et encore de décider, mais il faut le faire à long terme : tenir et maintenir les décisions prises, c'est ainsi qu'on persévère dans le bien.

Il en est de même pour la **justice** : il n'est pas si difficile de rendre à chacun, de façon ponctuelle, ce que nous lui devons, mais c'est bien plus complexe de le faire de manière habituelle... Pardonner avec persévérance, c'est non seulement pardonner sept fois, mais septante fois sept fois, comme le dit l'Évangile, c'est-à-dire toujours.

Dans la vertu de **force**, il faut savoir certes agir, et agir avec vigueur, mais il faut aussi savoir résister au mal. C'est peut-être même dans ce domaine que la force est la plus manifeste. Ce n'est pas un coup d'éclat qui compte, mais l'héroïque fidélité persévérante du quotidien.

Dans la vertu de **tempérance** enfin, il faut aussi persévérer, car s'il faut préserver son âme des convoitises, il faut le faire sur la longueur du temps. Inutile de conclure une

journée d'ascèse par quelques minutes de débauche : il vaut mieux progresser à petits pas, mais progresser sans revenir en arrière.

Les difficultés de la persévérance

A présent que nous avons pu rappeler combien cette vertu est importante, actuelle et concrète, il serait peut-être intéressant de montrer ce que la persévérance n'est pas, ou plutôt préciser ce qu'on peut lui reprocher.

Comme tout ce qui touche les actes de vertu et le bien en général, la persévérance peut paraître ennuyeuse et sans intérêt. Persévérer dans le bien, rester fidèle, cela semble tellement rébarbatif et inintéressant. C'est d'un autre temps !

En fait, la persévérance n'empêche en rien de l'intérêt que nous pouvons y mettre, bien au contraire. La persévérance rend possibles les entreprises les plus impossibles et ce n'est pas la moindre de ses qualités !

Les occasions fournies par les restrictions du coronavirus, et plus près de nous par le Carême, nous montrent qu'il y a une multiplicité de réalités que nous pouvons découvrir et redécouvrir à l'occasion des restrictions. Le monde nous fait croire que loin des sensations fortes et nouvelles, on s'ennuie, alors qu'au contraire on peut découvrir le monde merveilleux des vertus et surtout l'union à Dieu,

que même l'éternité ne nous permettra pas d'épuiser.

Un autre reproche que l'on fait parfois à la persévérance, c'est l'obstination. Là encore la persévérance ne va pas à l'encontre de la prudence et de la réflexion. L'intelligence doit être capable d'adapter les manières d'agir aux situations particulières.

Il est vrai, comme le dit si bien le proverbe, que : « *errare humanum est, perseverare diabolicum – l'erreur est humaine, persévérer dans son erreur est diabolique* » : mais ce n'est pas là la vertu de persévérance, c'est plutôt de l'obstination dans le mal. La persévérance, elle, nous fortifie contre nos passions et la faiblesse de notre nature, et elle n'a de sens que pour le bien.

Alors, si l'obstination n'est entendue que comme une lutte persévérante pour faire le bien, c'est une sainte obstination : « *Ce n'est pas en disant : Seigneur, Seigneur ! qu'on entrera dans le royaume des Cieux, mais c'est en faisant la volonté du Père qui est aux cieux !* »²

Que Notre-Dame des Sept Douleurs, forte et persévérante au pied de la Croix, soit notre modèle et notre refuge pour maintenir le cap en ces temps difficiles !

ABBÉ THIBAUD FAVRE

(2) Matthieu 7, 21-29.



LETTRE AUX AMIS ET BIENFAITEURS N° 90

Chers fidèles, amis et bienfaiteurs,

Nous vivons un moment de l'histoire très particulier, et pour ainsi dire exceptionnel, avec la crise liée au coronavirus, et toutes les répercussions qu'elle entraîne. Mille questions se posent dans une telle situation, auxquelles il y aurait autant de réponses à apporter. Il serait utopique de prétendre fournir une solution à chaque problème en particulier, et là n'est pas le but de ces quelques réflexions. Nous voudrions plutôt analyser ici un danger plus grave, en un certain sens, que tous les maux qui accablent actuellement l'humanité : il s'agit du danger que courent les catholiques de réagir de façon trop humaine au châtement qui frappe actuellement notre monde, redevenu païen par son apostasie.

Depuis plusieurs décennies en effet, nous nous attendions à un châtement divin, ou à quelque intervention providentielle venant remédier à une situation qui, depuis bien longtemps, pouvait nous sembler perdue. D'aucuns imaginaient une guerre nucléaire, une nouvelle vague

de pauvreté, un cataclysme, une invasion communiste ou encore un choc pétrolier... Bref, on pouvait s'attendre à quelque événement providentiel par lequel Dieu allait punir le péché de l'apostasie des nations, et susciter de saines réactions chez les personnes bien disposées. En tout cas, nous nous attendions à quelque chose qui révélerait les cœurs. Or, s'ils n'ont pas forcément les contours que nous prévoyions, les troubles que nous traversons, indubitablement, jouent ce rôle de révélateur.

Que se passe-t-il avec la crise que nous vivons à présent ? Essayons d'analyser les sentiments qui gagnent les cœurs de nos contemporains, et tâchons surtout d'examiner si nos dispositions à nous, catholiques, parviennent à s'élever à la hauteur de notre foi.



Des craintes trop humaines

Pour simplifier, on découvre trois sortes de crainte qui s'enchevêtrent aujourd'hui chez la presque totalité des hommes, et qui épuisent toute leur énergie.

Tout d’abord, il y a **la crainte de l’épidémie** en tant que telle. Il ne s’agit pas ici de discuter de la nocivité du coronavirus : mais ce qui est certain, c’est que notre monde sans Dieu s’attache à la vie mortelle comme au bien le plus absolu, devant lequel tous les autres s’inclinent et perdent leur intérêt. Dès lors, et c’est inévitable, cette perspective faussée engendre une inquiétude universelle et incontrôlable. Le monde entier semble y perdre la raison. Hypnotisé par le péril qui menace la priorité des priorités, littéralement paniqué, chacun s’avère foncièrement incapable de réfléchir sur une autre question, ou de prendre de la hauteur dans une situation qui le dépasse.

Il y a ensuite **le spectre de la crise économique**. Bien entendu, il est tout à fait normal qu’un père de famille s’inquiète pour l’avenir de ses enfants, et Dieu sait si en ce moment les préoccupations les plus légitimes abondent. Mais je veux parler de cette crainte plus générale, et en définitive beaucoup plus égoïste, qui est celle de devenir un peu plus pauvre, et de ne plus pouvoir jouir de ce qui était considéré comme acquis, et objet de droits intouchables. Cette perspective



Courrier international, couverture du n° 1532, du 12 mars 2020

est strictement liée à la précédente : car si la vie d’ici-bas est le bien suprême, les richesses qui permettent d’en profiter davantage, ou le plus possible, deviennent aussi, par la force des choses, un bien suprême.

A tout cela s’ajoute enfin **la hantise de la perte des libertés individuelles**, dont les hommes ont joui jusqu’ici. Jamais auparavant l’on ne vit une telle prise de conscience générale des « droits de l’homme ».

On pourrait développer longuement l’analyse de cette triple crainte et de tout ce qui s’y rattache. Disons seulement que son fondement est foncièrement naturel, purement humain, et qu’on pourrait la résumer dans cette inquiétude que rien ne sera plus comme avant la crise : cet « avant » étant confusément et universellement perçu comme le bien-être idéal et inaliénable, dont l’humanité éclairée avait fait la conquête glorieuse.

Or, si l’on analyse en profondeur cette crainte et les comportements qu’elle provoque, on retrouve paradoxalement des subterfuges analogues à ceux que les païens de l’antiquité utilisaient pour expliquer tout phénomène qui leur échappait. Ce

monde antique, certes cultivé, civilisé, organisé, mais ignorant hélas de la Vérité, recourait à des monstres, à des dieux de toutes sortes, et surtout à des mythes grossiers, pour traduire ce qu'il ne parvenait pas à comprendre. Aujourd'hui, nous assistons à des réactions similaires : face à la crainte, face à l'incertitude de l'avenir, naissent toute une série d'explications allant dans tous les sens, systématiquement contradictoires les unes par rapport aux autres, et qui s'entremêlent à n'en plus finir. Leur inconsistance est manifestée par le fait qu'elles sont continuellement dépassées, dans l'espace de quelques heures ou de quelques semaines, par des explications plus recherchées, plus fines, apparemment plus convaincantes, mais pas forcément plus vraies. Nous nous trouvons face à de véritables mythes, où des éléments réels se mêlent avec des histoires fictives, sans qu'on n'en puisse plus saisir la limite. Et l'on voit germer comme une grande aspiration vers quelque solution-miracle, utopique, capable de dissiper d'un coup ces brumes et de résoudre tous les problèmes.

C'est un peu l'antique cri de confusion, d'angoisse et de désespoir qui réapparaît, après deux mille ans, dans une humanité redevenue païenne. Et il ne pouvait pas en être autrement : cela fait ressortir, pour ceux qui ont des yeux, combien l'humanité sans

Dieu est désemparée et vouée à la folie. Surtout, il est remarquable que l'homme moderne qui a perdu la foi, et qui donc ne croit plus, est par le fait même disposé à tout croire sans véritable discernement.

Notre espérance est ancrée au Ciel

Mais en ce qui nous concerne, sommes-nous certains d'être complètement immunisés contre cet esprit ? Bien entendu, les trois craintes dont nous venons de parler sont compréhensibles, et même légitimes dans une certaine mesure. Ce qui n'est pas légitime, c'est de laisser ces craintes empêcher, étouffer toute considération surnaturelle, et surtout compromettre ainsi la possibilité de tirer profit de cette épreuve.

En effet, ne l'oublions jamais, **nous ne restons dans la réalité et dans la vérité que si nous conservons un regard de foi**. Rien n'échappe à Dieu et à sa Providence. Il est certain que, au-dessus des contingences qui nous frappent, Dieu a un plan précis. Et que le rappel aux hommes de leur condition mortelle, comme de la fragilité de leurs projets, appartient à ce plan.

Dieu montre en premier lieu à l'homme d'aujourd'hui, empoisonné par le positivisme (cette négation d'un ordre divin), que la nature qui l'entoure est son œuvre, et qu'elle obéit à ses lois. Dieu fait comprendre au Prométhée moderne, endoctriné

par le transhumanisme (cette négation des limites de l'homme), que la nature qu'Il a créée échappe à la technique et au contrôle des sciences humaines. C'est une leçon extrêmement nécessaire, tout particulièrement aujourd'hui. Nous devons précieusement la recueillir et la faire nôtre, d'autant plus que l'homme moderne, aveuglé par son rêve de puissance absolue, s'est rendu incapable de la saisir. Et nous devons y trouver de nouveaux encouragements à adorer la grandeur de Dieu, et à vivre intimement dans sa dépendance.

Plus concrètement, que nous dirait Notre-Seigneur, lui à qui rien n'échappe, et qui a tout prévu d'avance ? « *Pourquoi craignez-vous, gens de peu de foi ? Ne croyez-vous pas que je suis vraiment Dieu, que je suis vraiment tout-puissant, que je dirige tout dans ma sagesse et dans ma bonté ? Ya-t-il un seul cheveu de votre tête qui tombe sans que je le sache et sans que je le permette ? Ne suis-je pas le maître de la vie et de la mort ? Pensez-vous qu'un virus puisse exister sans moi ? Que des gouvernements puissent édicter des lois sans que je reste le maître ? Que peut-il donc vous arriver de grave si je suis avec vous dans la barque, au milieu de la tempête ?* »

Tout le problème est là, c'est-à-dire dans la réponse que nous pouvons donner à ces questions. Notre-Seigneur est-il vraiment dans la barque

de notre âme ? Si oui, avons-nous vraiment ce regard de foi, qui nous permet d'interpréter chaque événement de notre vie quotidienne à sa lumière ? Parvenons-nous à garder une totale confiance en lui, même lorsque nous ne comprenons pas bien ce qui se passe ? Les réponses éternelles que nous offre notre foi nous suffisent-elles ? ou éprouvons-nous le besoin de les diluer dans celles, continuellement mises à jour, que nous pouvons trouver sur l'internet ? Les mois qui se sont écoulés ont-ils augmenté en nous la confiance en Notre-Seigneur ? ou bien ont-ils contribué à nous renfermer en nous-mêmes et dans notre désarroi ? Chacun de nous doit répondre sincèrement, devant sa conscience, à ces questions.

* * *

Il y en a aussi parmi nous qui craignent, au-delà de l'épidémie elle-même, le déclenchement d'une persécution à long terme contre le culte, et en particulier contre les chrétiens. Il est compréhensible que cette question surgisse, car nous savons bien que le monde nous hait, et que tôt ou tard cela doit arriver : que ce soit à l'occasion de l'épidémie, ou indépendamment de celle-ci. Nous n'y échapperons pas. Il s'agit d'une vérité évangélique, bien antérieure à toute prédiction sur la débandade actuelle : « *Vous entendrez parler de guerres et de soulèvements* », nous

dit Notre-Seigneur ;
*« une nation s'élèvera
 contre une nation, et
 un royaume contre un
 royaume ; il y aura de
 grands tremblements de
 terre et, en divers lieux,
 des pestes et des famines ;
 [...] on mettra la main
 sur vous, et on vous per-
 sécutera ; on vous livrera
 aux synagogues, on vous
 jettera en prison, on vous
 mènera devant des rois et devant des
 gouverneurs, à cause de mon nom. »*¹

Mais là aussi, notre crainte doit
 baigner dans la lumière apaisante de
 notre foi : *« Ne soyez pas effrayés. »*²
 Prévenus de longue date, nous avons à
 nous y préparer, paisiblement, par un
 abandon sans réserve entre les mains
 de la Providence, et sans chercher
 désespérément le moyen de nous y
 soustraire. Repensons aux chrétiens
 des premiers siècles en pleine persé-
 cution : ceux d'entre eux qui attachaient
 trop leur regard sur les persécuteurs,
 les instruments de torture ou les bêtes
 sauvages, oubliant le Dieu d'amour
 qui les appelait à le rejoindre, ne
 voyaient plus que le danger, la dou-
 leur, la peur... et ils finissaient par
 apostasier. Ils ne manquaient pas
 d'informations claires, mais leur foi
 n'était pas suffisamment forte, et elle
 n'avait pas été suffisamment nourrie

(1) Lc 21, 9-12. (2) Lc 21, 9.



*Courrier international,
 couverture du n° 1579
 du 4 février 2021*

par une prière ardente :
*« Prenez garde à vous-
 mêmes, de crainte que vos
 cœurs ne s'appesantissent
 par les excès du manger et
 du boire, et par les soucis
 de la vie, et que ce jour
 ne vienne sur vous à l'im-
 proviste ; car il viendra
 comme un filet sur tous
 ceux qui habitent sur
 la face de toute la terre.
 Veillez donc et priez en*

*tout temps. »*³

Et puis Notre-Seigneur nous en
 avertit aussi : *« Le serviteur n'est
 pas plus grand que son maître. S'ils
 m'ont persécuté, ils vous persécuteront
 aussi. »*⁴ Il y a dans toute épreuve le
 moyen secret et précieux de nous voir
 configurés à notre Sauveur, à notre
 modèle, et de pouvoir ainsi *« achever
 dans notre chair ce qui manque aux
 souffrances du Christ. »*⁵

* * *

Il y a enfin une dernière réflexion
 qui peut nous aider à adhérer à la
 réalité et à laisser le coronavirus à sa
 place. À côté de cette crise présente,
 l'Église en traverse une beaucoup
 plus terrible et dévastatrice, qui doit
 nous affecter bien davantage. Mal-
 heur à nous si ce n'est pas le cas, car
 ce serait le signe que nous n'avons
 plus un regard de foi ! Cette autre

(3) Lc 21, 34-36.

(4) Jn 15, 20. (5) Col 1, 24.

crise est en effet beaucoup plus mortelle, car ceux qui ont perdu la foi à cause d'elle risquent de perdre leur âme pour toujours. A cela s'ajoute malheureusement, dans la conjoncture actuelle, l'absence totale d'un message surnaturel de la part de la hiérarchie de l'Eglise sur les effets du péché, sur l'exigence de la pénitence, l'amour de la croix, la préparation à la mort, le jugement qui attend tous les hommes. C'est bien une catastrophe dans la catastrophe.

Alors quant à nous, ne perdons pas l'espérance, qui ne se fonde ni sur nos efforts ou sur nos qualités, ni sur nos analyses – aussi pertinentes soient elles –, mais sur les mérites infinis de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est à lui qu'il faut recourir toujours, mais surtout lorsqu'on est accablé et que l'on ploie sous le fardeau. C'est particulièrement pour nous qui le connaissons, un devoir de charité auprès de ceux qui vivent dans l'ignorance tragique de cette réalité si réconfortante. Si nous voulons vraiment être des apôtres pour le prochain, en ces heures privilégiées, l'apostolat le plus efficace et le plus approprié est celui de l'exemple d'une confiance sans borne en la divine Providence. Il y a une manière exclusivement chrétienne de porter la croix et d'espérer. Notre désir de revenir à la normalité doit être tout d'abord celui de recouvrer pleinement

cette confiance, alimentée par la foi, l'espérance et la charité.



Pour obtenir ces grâces si précieuses, redoublons tous de ferveur, parents et enfants, dans la croisade du Rosaire qui nous rassemble et nous unit, pour que notre prière ardente y trouve les accents enflammés auxquels Dieu ne pourra résister. Pour la messe et les vocations, pour le monde et pour l'Eglise, pour le triomphe de la Vierge Marie.

Voilà la véritable manière de sortir de la crise, sans attendre la fin de l'épidémie ! « *Qui donc nous séparera de l'amour du Christ ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou la persécution, ou le glaive ? [...] Mais en tout cela nous demeurons victorieux, par celui qui nous a aimés. Car je suis certain que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni la violence, ni ce qu'il y a de plus élevé, ni ce qu'il y a de plus profond, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, manifesté dans le Christ Jésus notre Seigneur.* »⁶

Dieu vous bénisse !

*Menzingen, le 2 février 2021
en la fête de la Purification
de la très sainte Vierge Marie*

DON DAVIDE PAGLIARANI
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

(6) Rm 8, 35-39.



LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

L'ÉGLISE CROIT AU TRIOMPHE DE JÉSUS-CHRIST ICI-BAS ET DANS L'ÉTERNITÉ

L'Église croit en la Divinité de N.-S. Jésus-Christ, elle croit en son triomphe ici-bas et dans l'éternité. Et c'est pourquoi elle parcourt le monde avec ses missionnaires pour prêcher la Résurrection, mais elle connaîtra ce que les Apôtres ont rencontré par cette prédication.

La parole de saint Jean n'est que trop vraie : « *Il est venu chez les siens et les siens ne l'ont pas reçu.* »¹ Ils ne l'ont pas reçu. Dieu venu parmi nous, le Principe et la Fin, le Créateur de toutes choses, celui qui a fait tous les esprits, tous les hommes, tout le monde matériel, vient pour nous sauver et il n'est pas reçu.

L'Église a voulu maintenir la foi en Jésus-Christ

Il en va de même à travers toute l'histoire de l'Église qui va se dérouler devant nous pendant presque vingt siècles. Nous verrons l'opposition à la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ par toutes les manières possibles et imaginables, et l'Église remplie de cette foi en la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ car, comme le dit saint Paul : « *Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, notre foi est*

vaine. »² Inutile de croire en Notre-Seigneur Jésus-Christ s'il n'est pas ressuscité parce que sa Résurrection est le témoignage irréfragable de sa Divinité. L'Église croit en la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle croit en son triomphe ici-bas et dans l'éternité. Et c'est pourquoi elle parcourt le monde avec ses missionnaires pour prêcher la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais elle connaîtra ce que les Apôtres ont rencontré par cette prédication.

Saint Paul, à Athènes, a prêché Notre-Seigneur Jésus-Christ et quand il en est arrivé à la Résurrection et qu'il a dit : « *Cet Homme-Dieu est ressuscité. – Oh bien, vous nous parlerez de cela une autre fois, nous vous entendrons une autre fois...* » Ils n'ont pas voulu croire. Cependant, disent les Actes des Apôtres, quelques per-

(1) Jn 1, 11.

(2) 1 Cor 15, 14.

sonnes s'attachèrent à saint Paul et le suivirent, l'écouterent et se convertirent³.

Il en est ainsi dans toute l'histoire de l'Eglise, les Apôtres ont prêché, les prêtres ont prêché, les missionnaires ont prêché : certains ont entendu, ont cru, d'autres n'ont pas cru.

Tout au cours de l'histoire, l'Eglise a voulu maintenir cette foi. Elle a tout fait pour que la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ, en sa Divinité qui est le salut de nos âmes, se maintienne, se confirme, se consolide. C'est pourquoi lorsque des peuples entiers se convertissaient, elle suppliait les princes de bien vouloir l'aider à organiser dans ces pays des universités catholiques, d'aider à l'implantation de monastères, d'institutions religieuses, d'institutions chrétiennes, d'écoles catholiques. Ainsi l'Europe s'est couverte de ces témoignages de la foi ; non seulement des papes, des évêques, des prêtres, mais aussi des rois et des princes ont aidé à l'implantation de l'Eglise catholique ; tous protégeaient la foi des fidèles.

L'histoire des croisades n'est pas autre chose que la protection de la chrétienté par les princes. Lorsque saint Louis, roi de France, partit pour

(3) Cf. Actes 17, 31-34.

accomplir sa croisade, bien plus que le désir de délivrer le tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ à Jérusalem, il avait le désir de convertir les musulmans. Voyez, il avait toujours l'espoir de pouvoir approcher les sultans et, par la grâce du Bon Dieu, de les convertir à Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est comme cela d'ailleurs que, après avoir conquis Damiette, il espérait rencontrer le sultan, et priait pour sa conversion.



Saint Louis au départ de la septième croisade

Malheureusement, loin d'accéder à son désir, le sultan attaqua les troupes de la croisade et, même, fit prisonnier saint Louis qui ne put se délivrer qu'en rendant la ville de Damiette et en payant une somme considérable

pour délivrer son armée. Ce fut la même chose lorsqu'il alla à Tunis. Il espérait aussi pouvoir convertir le sultan, malheureusement les maladies terribles de ces pays, la peste, le choléra ont atteint les troupes, et saint Louis lui-même en est mort. Il est mort dans l'espoir que sa mort convertirait les musulmans.

Voilà la foi de nos princes catholiques, missionnaires et, en même temps, défenseurs de la foi dans leurs propres pays. L'Eglise les a toujours encouragés, et les papes ont félicité les chefs d'Etat qui protégeaient la

foi de leurs sujets. C'est ainsi que pendant vingt siècles la chrétienté s'est constituée et s'est développée dans le monde entier.

La haine de Jésus-Christ, de l'Eglise existe encore

Mais les forces du mal sont puissantes et le Bon Dieu a permis que ces forces sataniques finissent par pénétrer à l'intérieur même des Etats chrétiens, à l'intérieur de ces grandes familles que constituaient les Etats catholiques, ces grandes familles chrétiennes, et que, par le protestantisme, se répande la zizanie. Les forces du mal ont fini par détruire ces Etats chrétiens en décapitant les rois, en ruinant les Etats catholiques.

Ainsi les principes de la Révolution de 89 ayant maintenant pénétré dans toutes les institutions, ils minent partout la foi catholique, dans toutes les familles, jusque dans les séminaires, jusque dans l'Eglise, jusque dans le clergé ! C'est ce qu'a dit saint Pie X : *« Nous voyons maintenant que l'ennemi n'est pas seulement en dehors de l'Eglise, mais il est à l'intérieur. Et où est-il spécialement l'œuvre ? Il est dans les séminaires. »*⁴ C'est pourquoi il demandait aux évêques de chasser tous les professeurs modernistes des séminaires, afin de ne pas laisser se répandre les idées erronées, les idées fausses à l'intérieur des séminaires. Si les idées de la Révolution, les idées contraires

à la foi catholique pénètrent à l'intérieur des séminaires, il en sortira un jour des prêtres, des évêques et alors, que deviendra l'Eglise ?

Mes bien chers frères, nous y sommes aujourd'hui. Cette pénétration de l'ennemi, cette pénétration de l'esprit de l'erreur, de l'esprit anticatholique est maintenant partout à l'intérieur de l'Eglise, partout ! Et chose stupéfiante, incroyable, ceux qui ont la responsabilité dans l'Eglise, ont décidé désormais de ne plus agir comme l'Eglise et les missionnaires l'ont fait pendant vingt siècles, de ne plus défendre la foi catholique par les missions, de ne plus demander aux chefs de famille et aux chefs d'Etat de venir au secours de l'Eglise catholique pour la défendre et la protéger. Ils ont décidé désormais de faire un pacte de paix avec les ennemis de l'Eglise, et ce pacte de paix s'appelle l'œcuménisme, s'appelle la liberté religieuse. Désormais c'est fini : la paix, la paix...

La paix avec qui ? Avec les ennemis de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec ceux qui l'ont crucifié, avec ceux qui ont continué de le crucifier pendant vingt siècles ! Dans le Corps mystique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, chez les fidèles, il y a eu des martyrs, et des millions de martyrs ; il y en a encore aujourd'hui, prisonniers dans les geôles russes parce qu'ils sont catholiques. La haine de Jésus-Christ, la haine de l'Eglise – malheureusement

(4) Cf. l'encyclique *Pascendi*.

nous sommes bien obligés de le constater – existe encore. (...) Dès que l'on parle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dès que l'on manifeste Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y a des oppositions, et ce sera comme cela jusqu'à la fin des temps.

Les hommes d'Eglise ont fait un pacte avec les ennemis

Mais que l'Eglise, ou du moins que les hommes d'Eglise, que ceux qui ont des responsabilités dans l'Eglise fassent maintenant un pacte avec ceux qui ont toujours été les ennemis de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est d'une gravité exceptionnelle ! On dit aux ennemis : *« Vous pouvez venir chez nous maintenant librement, nous n'allons pas vous empêcher de venir dans nos familles catholiques, dans nos institutions catholiques, dans nos Etats catholiques. Nous ne vous empêchons plus de venir. Venez musulmans, bouddhistes, venez, vous serez bien accueillis. Et même éventuellement, nous vous construirons des mosquées, nous vous donnerons des écoles. Nous vous recevrons dans nos écoles catholiques où on ne fera plus le signe de la croix pour ne pas vous blesser, on ne parlera même plus de Notre-Seigneur Jésus-Christ de telle sorte que tous, juifs, protestants, musulmans, bouddhistes, vous pourrez venir dans nos écoles où vous serez largement accueillis. »*

Pourquoi cela ? Soi-disant parce qu'on demandera la même chose

aux musulmans, aux communistes et à tous les Etats totalitaires. On leur dira : *« Maintenant, puisque nous avons accepté, nous, toutes les idéologies, toutes les fausses idéologies, et même tous les ennemis de l'Eglise (nous les acceptons autour de nous, nous les appelons maintenant des frères), eh bien faites-en autant avec nous. Ouvrez vos portes. Musulmans, ouvrez vos pays. Communistes, ouvrez votre pays pour que nous puissions proclamer notre foi. »* Illusion totale ! Ce sont des ennemis jurés de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voyez ce qui se passe au Liban : les catholiques finiront vraisemblablement par être jetés à la mer par les musulmans, par esprit anti-chrétien !

Ce principe, qui a désormais été adopté par l'Eglise – principe que ces hommes d'Eglise estiment fondé sur une raison naturelle, sur ce qu'ils appellent la dignité humaine, sur les droits de l'homme – met l'erreur et la vérité au même niveau. C'est donc la destruction totale de l'Eglise, et nous assistons peu à peu à cette infiltration des erreurs. Aux erreurs correspond l'amoralité et par conséquent, l'immoralité, et ce à l'intérieur même de nos familles.

Mes chers frères, vous pourriez vous-mêmes donner des exemples concrets, peut-être dans vos propres familles, peut-être chez vos parents. Tous, dans nos familles, nous faisons la constatation d'une infiltration de



l'immoralité ou de l'athéisme ; nous voyons même des enfants qui partent dans les sectes, nous voyons l'avortement, le divorce, la contraception qui se multiplient partout, dans tous nos villages qui étaient autrefois des villages catholiques !

Il n'y a pas si longtemps, lorsque j'étais supérieur du séminaire de Mortain, en 1945-1947, j'allais souvent confesser pendant les fêtes, comme celles de Pâques, dans les villages de Normandie, en France. Eh bien, dans la plupart de ces villages, il y a donc bientôt quarante ans, on montrait du doigt ceux qui ne pratiquaient pas ; ils étaient connus : « *Un tel ne pratique pas* ». Mais tout le village pratiquait. Les villages pratiquaient entièrement. Allez voir maintenant ! Quelques personnes à l'église, quelques personnes qui se confessent... C'est la ruine de la religion chrétienne, de la religion catholique !

Ces mauvais exemples, ces mauvaises idées qui circulent partout et qui sont colportées par tous les

moyens de communication sociale, détruisent la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ, en la Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le diable a réussi là une opération sensationnelle pour lui : faire la paix avec les ennemis de l'Eglise, leur permettre d'entrer partout, chez nous... C'est la fin de l'Eglise catholique ! Le but de Satan est la destruction de l'Eglise catholique et la destruction de l'esprit catholique, la destruction de la foi catholique. Et il a maintenant toutes les portes ouvertes.

Nous voulons continuer comme l'Eglise a toujours fait

Quant à nous, nous résistons. Nous voulons continuer comme l'Eglise a fait autrefois : défendre nos familles, défendre nos cités, défendre nos villages et, s'il le faut, constituer des chapelles pour nos familles, faire des écoles où Notre-Seigneur Jésus-Christ sera le Maître, le Roi. Et si d'aventure, il y a un petit protestant ou un petit juif qui veut venir dans notre école, il apprendra le catéchisme comme les autres, et s'il ne veut pas, il n'est pas obligé de rester dans nos écoles. C'est ce que nous faisons à Dakar lorsque nous avons des musulmans dans nos écoles. Parce qu'ils étaient peu nombreux, ils acceptaient d'apprendre le catéchisme. Il y avait quelquefois un petit enfant musulman qui était le premier de sa classe en catéchisme mais qui, malheureusement, ne pou-

vait pas communier et pleurait le jour de la première communion parce qu’il ne pouvait pas suivre les autres qui allaient communier. Mais si nous avions eu seulement la pensée de donner la communion à cet enfant, et par conséquent de le baptiser, les musulmans auraient mis le feu à notre école. Pas question de baptiser un enfant musulman !

Ainsi devons-nous maintenir cette foi catholique, protéger nos familles et, pour cela, reconstituer un tissu d’institutions chrétiennes : des monastères, des communautés contemplatives de religieux, de religieuses, pour redonner cette atmosphère catholique dans laquelle nous respirions, alors que dans le monde moderne, avec la disparition de toutes les institutions catholiques, nous sommes asphyxiés. Même les institutions dites catholiques ne le sont plus, et peu à peu nous pouvons dire, en vérité, que les prêtres et les évêques ne sont plus catholiques parce qu’ils ne veulent plus défendre la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils ne croient plus en la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ce n’est pas possible autrement.

S’ils croyaient (...) que Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscité, qu’il est le Sauveur, qu’il est notre Dieu, (...) ils auraient automatiquement le désir de répandre cette foi autour d’eux et de faire en sorte que le plus

de personnes possible puissent suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa Résurrection, dans son Ascension vers le Ciel. Voilà l’esprit de l’Eglise !

Alors gardons fermement cet esprit de l’Eglise. Voyez-vous, c’est pour cela que nous continuons à faire tout ce que nous pouvons pour essayer de restaurer cet esprit de l’Eglise à Rome même. Oui, à Rome même, parce que cet esprit de l’Eglise n’existe plus, même à Rome. (...)

Demeurons fermes dans la foi, et demandons à la Vierge Marie, la Reine du monde, la Mère de Jésus, elle qui est forte comme une armée rangée en bataille, de venir à notre aide pour que nous continuions sans faillir, sans faiblesse (...). Ne craignons pas d’être, en quelque sorte, apparemment en marge de l’Eglise officielle. Car nous sommes membres de l’Eglise catholique et romaine, même si ceux qui occupent les sièges épiscopaux actuellement nous estiment presque hors de l’Eglise. Pas du tout !

Nous sommes les pierres vivantes de l’Eglise catholique. Ce sont eux qui sont en train de s’éloigner de l’Eglise catholique et qui ne prêchent plus la véritable doctrine de l’Eglise. Alors prions la très sainte Vierge Marie qu’elle nous garde en cette foi.

MGR MARCEL LEFEBVRE

*(Homélie à Ecône,
Pâques 19 avril 1987)*



VIE DE L'ÉGLISE

LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE RÉÉCRIT L'HISTOIRE

Un « projet de loi confortant le respect des principes de la République » a été débattu à l'Assemblée nationale française en février. Pour Jean-Luc Mélenchon, député de La France Insoumise (LFI), les évêques de France en sont venus à défendre ce que l'Eglise avait autrefois condamné : la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Jean-Luc Mélenchon, député de *La France Insoumise* (LFI), s'est félicité le 1^{er} février 2021, lors du débat parlementaire au sujet de la loi sur les séparatismes, du revirement doctrinal qu'il constate chez les évêques de France. Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée Nationale¹, ils défendent la loi de 1905

(1) Lettre du président de la Conférence des Evêques de France à François de Rugy le 8 janvier 2021 : « *Il a fallu du temps aux catholiques pour comprendre que ce régime garantissait effectivement leur liberté et aux anticléricaux fervents pour accepter que l'Etat n'avait pas à restreindre celle-ci. Il a fallu la réconciliation vécue dans l'épreuve de la Première Guerre mondiale et l'intelligence des deux parties pour trouver au début des années 1920 une solution [les associations diocésaines] prenant en compte la spécificité de l'organisation du culte catholique et compatible avec la loi de séparation.* »

comme une « loi de liberté » (ce sont les termes qui furent utilisés par Aristide Briand qui défendit la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat !) alors qu'elle fut à l'époque, rappelle-t-il, condamnée fermement par leurs prédécesseurs et le pape saint Pie X dans son encyclique *Vehementer Nos*².

Président de la Conférence des Evêques de France, Mgr de Moulins-Beaufort lui a répondu (sans le nommer) le 3 février lors d'une audition au Sénat. Loin qu'il faille s'étonner d'une quelconque rupture dans l'attitude des évêques entre 1905 et aujourd'hui, il faudrait selon lui constater une continuité. Comme ils le font aujourd'hui, l'Eglise et les évêques se seraient réjouis en 1905 de cette loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat : « La vérité c'est que l'Eglise

(2) Encyclique du 11 février 1906 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

catholique, l'épiscopat français, en 1905, est très content de la loi de Séparation », affirme l'évêque de Reims devant les sénateurs, ajoutant : « Sur la Séparation elle-même, elle était, je crois, nécessaire et attendue ».

Certains journaux catholiques ont appuyé les dires de l'évêque de Reims en avançant que la ferme réprobation de saint Pie X et des évêques français contre cette loi portait avant tout sur un aspect circonstanciel : ils refusaient non pas tant le principe (applaudi par l'Église conciliaire) de la séparation entre l'État et l'Église, que l'établissement des associations cultuelles regroupant des laïcs chargés de gérer les biens du diocèse³.

Une petite rétrospective historique permet de montrer qu'en ces matières, l'on ne peut que constater qu'en 2021, un député classé à gauche de l'échiquier politique est plus fiable qu'un évêque catholique.

Une très pernicieuse erreur

La position de saint Pie X fut de condamner non seulement les associations cultuelles, mais d'abord et avant tout la séparation de l'Église et de l'État dans son principe. Une simple lecture de l'encyclique *Vehebementer Nos*, le manifeste clairement. « *Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur* » : voilà un

(3) Pie X les condamna dans l'encyclique *Gravissimo officii*, 10 août 1906.

jugement qui ne porte pas que sur la disposition particulière des cultuelles. Il énonce un principe général que le pape étaye par des arguments qui ne se résument pas non plus à des considérations particulières sur la loi de 1905, mais condamnent une telle séparation en elle-même :

« Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur. Basée, en effet, sur ce principe que l'État ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu, car le créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous soutient. Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social, pour l'honorer.

En outre, cette thèse est la négation très claire de l'ordre surnaturel ; elle limite, en effet, l'action de l'État à la seule poursuite de la prospérité publique durant cette vie, qui n'est que la raison prochaine des sociétés politiques, et elle ne s'occupe en aucune façon, comme lui étant étrangère, de leur raison dernière qui est la béatitude éternelle proposée à l'homme quand cette vie si courte aura pris fin. Et pourtant, l'ordre présent des choses qui se déroulent dans le temps se trouvant subordonné à la conquête de ce bien suprême et absolu, non seulement le pouvoir civil ne doit pas faire obstacle à cette conquête, mais il doit encore nous y aider.



Affiche de 1906 émanant d'un groupe de catholiques de Vitry-le-François

Cette thèse bouleverse également l'ordre très sagement établi par Dieu dans le monde, ordre qui exige une harmonieuse concorde entre les deux sociétés. Ces deux sociétés, la société religieuse, et la société civile, ont, en effet, les mêmes sujets, quoique chacune d'elles exerce dans sa sphère propre son autorité sur eux. Il en résulte forcément qu'il y aura bien des matières dont elles devront connaître l'une et l'autre, comme étant de leur ressort à toutes deux. Or, qu'entre l'Etat et l'Eglise l'accord vienne à disparaître, et de ces matières communes pulluleront facilement les germes de différends qui deviendront très aigus des deux côtés.

La notion du vrai en sera troublé. et les âmes remplies d'une grande anxiété.

Enfin, cette thèse inflige de graves dommages à la société civile elle-même, car elle ne peut pas prospérer ni durer longtemps lorsqu'on n'y fait point sa place à la religion, règle suprême et souveraine maîtresse quand il s'agit des droits de l'homme et de ses devoirs. Aussi, les pontifes romains n'ont-ils pas cessé, suivant les circonstances et selon les temps, de réfuter et de condamner la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

Et le pape saint Pie X n'a pas de mal à montrer qu'il ne fait que s'inscrire dans l'enseignement de ses prédécesseurs : *« Aussi, les pontifes romains n'ont-ils pas cessé, suivant les circonstances et selon les temps, de réfuter et de condamner la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Notre illustre prédécesseur Léon XIII, notamment, a plusieurs fois et magnifiquement exposé ce que devraient être, suivant la doctrine catholique, les rapports entre les deux sociétés. "Entre elles, a-t-il dit, il faut nécessairement qu'une sage union intervienne, union qu'on peut non sans justesse, comparer à celle, qui réunit dans l'homme, l'âme et le corps." Il ajoute encore : "Les sociétés humaines ne peuvent pas, sans devenir criminelles, se conduire comme si Dieu n'existait pas ou refuser de se préoccuper de la religion comme si elle leur était chose étrangère ou qui ne pût leur servir*

de rien. Quant à l'Eglise, qui a Dieu lui-même pour auteur, l'exclure de la vie active de la nation, des lois, de l'éducation de la jeunesse, de la société domestique, c'est commettre une grande et pernicieuse erreur !"⁴ »

La constitution de l'Eglise

Si les évêques hésitèrent un temps quant à l'acceptation des associations culturelles imposées par la loi, ils se rangèrent de façon quasi unanime à l'avis du pape et les refusèrent après l'intervention de saint Pie X⁵.

Quant au principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat, d'ailleurs déjà condamné par Pie IX dans le *Syllabus*⁶, ils le refusèrent toujours⁷.

(4) Encyclique de Léon XIII *Immortale Dei*, 1^{er} novembre 1885.

(5) « *A part quelques prélats républicains qui, parce qu'ils préféraient une politique de conciliation avec l'Etat, remettront leur démission au Saint-Siège (Mgr Sueur à Avignon, Mgr Lacroix en Tarentaise, Mgr Herscher à Langres), le clergé français a traversé la crise avec dignité, dans un esprit d'obéissance au pape.* » Cf. Jean Sévillia, *Quand les catholiques étaient hors la loi*, Perrin, coll. Tempus, p. 230.

(6) Proposition condamnée : « *L'Eglise doit être séparée de l'Etat, et l'Etat de l'Eglise.* » (55), DS 2955.

(7) « *Mgr de Briey, évêque de Meaux, fut en effet un des deux seuls dignitaires à approuver le principe même de la séparation, lors de la première assemblée des évêques de France, au mois de mai 1906, en pleine querelle des inventaires. – Seuls deux évêques, contre 72, approuvèrent le*

L'attitude de saint Pie X, que certains trouvèrent dure, trop opposée à un nécessaire esprit de conciliation, fit au contraire l'admiration de ses adversaires : « *Pie X, c'est le seul qui ait vu clair* ». La phrase est d'Aristide Briand⁸, promoteur de la loi de 1905. En gardant sauve la doctrine, le pape avait sauvé la constitution de l'Eglise. N'est pas habile qui le croit : cela peut s'observer aujourd'hui comme hier.

Il faut donc constater, mais non pas pour nous en réjouir comme le fait monsieur Mélenchon, que le revirement des évêques est tel que le président de la Conférence des Evêques de France en vient à réécrire l'histoire, comme si son adhésion à cette loi était si grande qu'il ne puisse concevoir que l'Eglise ait jamais pensé autrement. Loi de liberté ? Non. Aujourd'hui comme hier, elle demeure fautive dans son principe, et par là-même « *odieuse* », « *ourdie pour la ruine du catholicisme* », « *contraire aux droits de Dieu et de l'Eglise* » comme ne craignit pas de l'affirmer saint Pie X⁹.

(La Porte latine – 19/02/2021)
principe de la loi ! » Cf. Mathilde Guillaud, *La loi de séparation de 1905 ou l'impossible rupture*, dans *Revue d'Histoire du XIX^e siècle* 28/2004.

(8) Cité dans J. Sévillia, *op. cit.*, p. 232.

(9) Allocution au Consistoire du 21 février 1906, dans *Enseignements Pontificaux* de Solesmes, *La Paix Intérieure des Nations*, n°392.



VIE DE LA TRADITION

L'“ÉTOILE-DU-MATIN” UNE ÉCOLE AU CARREFOUR DES FRONTIÈRES

L'Etoile-du-Matin est un établissement catholique au cœur de l'Europe, dirigé depuis 1979 par des prêtres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Située en France, à la frontière allemande. Les familles suisses étaient parmi les premières à confier leurs garçons à cette belle œuvre.

Située sur un domaine d'une superficie de 12 hectares à côté de l'étang de Hanau, à une heure de Strasbourg, l'école *L'Etoile-du-Matin*, s'impose dans un cadre magnifique, écrin naturel en plein cœur des Vosges du Nord.

Fondée en 1947 par le Père Tharsice Rohmer, capucin, le site a eu pour destination première un centre de plein air. Dès 1956, les premiers bâtiments ont abrité une école primaire puis s'est rajoutée en 1961, une école technique d'électromécanique. L'école est reprise par la Fraternité Saint-Pie X en 1979.

L'esprit de l'école

En constante évolution, tant du point de vue des bâtiments, de l'aménagement que des effectifs, elle a passé ces cinq dernières années de moins de 100 à près de 180 élèves. Victime de son succès, les listes d'attente se rallongent pour l'entrée

dans ce bel établissement où il fait si bon vivre dans l'amour du Sacré-Cœur de Jésus sous la maternelle protection de Marie !

L'esprit de l'école est un esprit de service, de sacrifice, de confiance et de bienveillance dans la charité fraternelle. Il unit les élèves entre eux et à leurs éducateurs. Les jeunes sont regroupés en équipes, tous niveaux confondus, pour une meilleure cohésion générale. Des tâches communes sont partagées à l'image de l'école de saint Jean Bosco. Il est attribué à chaque équipe une fonction spécifique allant du service liturgique à l'équipe « jeux », de la bibliothèque à l'équipe « intervention » en passant, par exemple, par l'équipe « poules » !

Les aînés sont formés aux responsabilités. Chefs et seconds dirigent les équipes dans un esprit de charité fraternelle surtout vis-à-vis des plus jeunes. Ils sont responsables des

dortoirs et apprennent à animer leur groupe en aiguillant leurs co-équipiers sous le regard attentif et bienveillant des abbés.

Catholique, donc universel !

C'est un pensionnat pour garçons et les classes du primaire acceptent également les filles en demi-pension. Les élèves sont accueillis du cours préparatoire à la terminale. Plusieurs spécialités sont proposées aux bacheliers. De mémoire d'homme, la réussite au baccalauréat est de 100 %.

L'Etoile développe chez ses élèves une forte cohésion, dans l'esprit de la chevalerie qui animait l'antique chrétienté catholique sous la bannière du Christ-Roi ! Ils viennent de Lorraine et de la proche Alsace mais aussi de régions bien plus éloignées comme la Bretagne, la Savoie, la Gironde... les inscriptions ne s'arrêtent pas non plus aux limites du territoire...

Située au carrefour des frontières, de multiples nationalités se sont côtoyées à l'Etoile-du-Matin : française, suisse, allemande, belge, luxembourgeoise, anglaise, suédoise, hongroise, canadienne, américaine, polonaise, estonienne, hollandaise, gabonaise... pour un enrichissement culturel évident !

Les élèves germanophones sont également accueillis à l'Etoile et ont une prise en charge individuelle

quotidienne pour favoriser leur intégration de façon optimale.

Les facilités d'accès routiers (mise en place de cars réguliers vers Strasbourg, le Luxembourg et la Suisse jusqu'en Valais) et la proximité de l'aéroport permettent aux élèves les plus éloignés de se déplacer sans grande difficulté. Les familles suisses étaient parmi les premières à confier leurs garçons à cette belle œuvre !

Tant l'équipe administrative et de gestion que le personnel de cuisine et l'ensemble du corps professoral sont des catholiques convaincus. Une douzaine de laïcs assure l'enseignement aux côtés des quatre abbés et des deux frères de l'école.

L'année scolaire est rythmée par des retraites, recollections... et les élèves assistent chaque semaine à une messe chantée d'école et une messe de classe. En semaine, les cours alternent avec les récréations en pleine nature, les jeux, l'étude, la prière en commun et le mot du soir.

Les études sont surveillées soit par petits groupes, soit collectivement et il est aussi proposé du soutien individuel.

Dans toute la vie de l'école, les prêtres et les frères sont présents aux côtés de leurs élèves comme des éducateurs et des anges gardiens veillant sur leurs âmes.

De grands week-ends de sortie ponctuent, toutes les deux semaines,

le rythme de travail. Les élèves quittent l'école le vendredi après le déjeuner (le repas de midi) et reprennent les cours le mardi matin. Cette formule offre un rythme scolaire plus équilibré entre cours et détentés.

Un rythme scolaire équilibré entre cours et détentés

En effet, les mercredis et dimanches après-midi ainsi que les samedis toute la journée pour les

primaires et 6^e-5^e, sont des temps prévus pour les loisirs. Cette formule permet aussi une éducation individuelle plus en profondeur pour cette vie de famille à l'école, en dehors des cours.

Elle favorise une vie spirituelle plus régulière, plus profonde et plus solide grâce à la vie liturgique et à la fréquentation régulière des sacrements (messes chantées, vêpres, complies, confessions durant le

LE PÈRE T. ROHMER (1907-1983), FONDATEUR DE L'ÉTOILE DU MATIN

Alfred Rohmer naît le 22 février 1907 à Strasbourg dans une famille profondément catholique. Son grand-père paternel fut zouave pontifical sous les ordres du colonel de Charette. Son père, professeur d'enseignement général au collège de Neudorf, à Strasbourg, est un apôtre de la communion fréquente des hommes.

Alfred entend l'appel de Jésus à 10 ans, lors d'une communion fervente : "Aujourd'hui, Jésus m'a demandé de devenir prêtre. Je lui ai dit oui !" A 17 ans, suite à une mission prêchée par les capucins à Neudorf, il choisit l'ordre de saint François : "Parce que ce sont les plus pauvres !" Il prononce ses premiers vœux en 1923, prenant le nom de Tarcisius, son saint préféré. Après ses études ecclésiastiques, il reçoit l'ordination sacerdotale à 24 ans en 1931.

Il est envoyé au Collège apostolique des capucins de Koenigshoffen où il exerce les fonctions de professeur et de préfet de discipline. Toute sa vie, il exercera son apostolat auprès de la jeunesse, cherchant à y faire éclore des vocations.

En 1939, à cause du départ à la guerre de nombreux vicaires du diocèse, il est envoyé comme aumônier des jeunes gens dans la paroisse minière de la Cité Jeanne d'Arc, près de Saint-Avold, en Lorraine ; il y reste jusqu'en 1947, après un passage rapide dans les rangs de l'armée, soldé par la défaite de 1940.

Il développe une troupe scoutie ; organisant des camps, il découvre le site de l'étang du Hanau, à Eguelshardt ; là, une jolie clairière au bord de laquelle miroite l'eau de l'étang bordé de pins, de hêtres et de chênes, retient toute son attention. Avantagement placé au milieu des collines, des forêts et des rochers roses des Vosges du Nord, sur lesquelles veillent les silhouettes échanrées des anciens châteaux, le lieu est idéal pour les jeux, les veillées et les vacances !

chapelet quotidien...). A contrario, les longs week-ends en famille permettent de faire une vraie coupure et de profiter pleinement de la maison. Une possibilité de récupérer les enfants les vendredis soir jusqu'en 5^e et les samedis après-midi jusqu'en 4^e est offerte les week-ends intermédiaires aux familles de la région.

Parce que la musique tient une place importante, un partenariat avec l'école de musique de Bitche a

été instauré. Les professeurs viennent chaque semaine sur site pour enseigner théorie et pratique instrumentale. Une trentaine de garçons pratiquent un instrument de musique : piano, orgue, clavecin, violon, trompette, guitare, cor, cornet...

Une énergique troupe scout de six patrouilles rattachée à l'Etoile, permet aux jeunes volontaires de découvrir des destinations pittoresques dans l'esprit d'aventure scout.

Il crée une petite association, qui devient propriétaire du terrain et permet d'accueillir ainsi chaque été les scouts et les personnes qui se dévouent au service des jeunes gens.

Au gré des subventions et des générosités des bienfaiteurs, le Centre de plein-air pousse tranquillement sous le regard de la sainte Vierge. Il est inauguré solennellement en 1956 par Mgr Léon Messmer (1900-1987), Père capucin alors évêque de Madagascar.

Encouragé par ses supérieurs, il ouvre une école le 3 octobre 1956, avec six petits élèves. L'Etoile-du-Matin est née ! En 1961, l'école devient officiellement un Centre d'Apprentissage dans l'électromécanique.

Désireux de confier son œuvre à une congrégation qui en assure la pérennité loin de l'esprit mondain du Concile, le père demande à Mgr Lefebvre en 1976, de lui trouver des collaborateurs. Les premiers prêtres (abbés Wodsak et Ravilly) le rejoignent pour commencer le noviciat des frères de la Fraternité.

En 1979, le Père Rohmer confie la direction de l'Etoile-du-Matin à l'abbé Jacques Laguérie, nouvellement ordonné à Ecône. L'école technique doit fermer, faute de professeurs ; il ne reste plus que le primaire et le collège. Heureusement, les élèves affluent rapidement et l'école peut ouvrir les classes du lycée.

Le Père Rohmer demeure à l'école où il peut fêter dans la paix et la joie ses cinquante années de sacerdoce en 1981. Il rend sa belle âme à Dieu le 30 décembre 1983. Il est enterré à l'Etoile-du-Matin où son corps repose dans l'attente de la résurrection bienheureuse.

Abbé Louis-Edouard Meugniot



Régulièrement, des voyages, pèlerinages emmènent les élèves vers des destinations extraordinaires comme Paris, Prague, Rome, Ars, Fribourg, Ecône...

Le sport est particulièrement mis à l'honneur aussi avec pas moins de trois terrains de football/rugby, un terrain de volley, de basket, une salle pour le tennis de table, le babyfoot et un gymnase. Les équipes de l'Etoile participent chaque année au tournoi inter-écoles de la Fraternité et ne boudent pas par ailleurs, le plaisir de défier les footballeurs belges ou allemands en compétitions internationales !

Rayonnement de l'école

L'école est bien intégrée à la vie locale tant communale que paroissiale. Le curé d'Eguelshardt met habituellement et bien volontiers son église, vrai bijou en grès des Vosges, à la disposition du prieuré. En présence des élèves, l'affluence paroissiale des dimanches ne peut plus être contenue dans la chapelle de l'école !

Tous les atouts de cette belle oeuvre sont signes d'une protection divine certaine et sont gages de réus-



site pour les élèves. Depuis 40 ans, de nombreuses vocations se sont écloses en son sein et les parcours des anciens sont le reflet d'une formation complète d'hommes épanouis, bien dans leur peau et bien dans leur tête ! Ils deviennent de bons pères de famille, au service de la Cité et du Règne de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. Bon nombre d'entre eux confient déjà leurs propres enfants à l'Etoile-du-Matin !

La satisfaction des parents et des enfants est la meilleure publicité de l'école !

Si vous voulez en savoir plus, prenez contact avec les familles des élèves ou directement avec l'école.

DOMINIQUE KERN
maman d'élève

L'école assure les classes du CP à la Terminale. Elle prépare les élèves à l'examen du baccalauréat de trois spécialités à choisir parmi les six suivantes : anglais, histoire-géographie-science politique, sciences économiques et sociales, mathématiques, physique-chimie, biologie, ainsi qu'aux examens propres aux écoles de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (fin du primaire, fin de 3^e et en classe de 1^{ère}). Renseignements : 57e.etoiledumatin@fssp.fr



JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT

4 janvier 2021

13, c'est le beau nombre de séminaristes que compte notre district ! Malheureusement, en raison des différences linguistiques, ils sont séparés en trois séminaires distincts. L'occasion était belle alors de nous retrouver, en partie, pour une journée en terre fribourgeoise.

Ne manquez pas de prier pour les vocations : que les jeunes gens et jeunes filles n'hésitent pas à suivre

l'appel de Dieu. La moisson est grande, mais les ouvriers sont bien trop peu nombreux !

12 janvier 2021

Après plusieurs mois de remplacements à gauche et à droite pour aider les différents apostolats du district, notre cher abbé Michel Rion vient enfin de recevoir son précieux sésame pour s'envoler pour son poste dans le lointain Canada. Nous partageons sa joie de partir après tant de mois



d'attente, même si le manque de son aide efficace se fera forcément ressentir.

18 au 20 janvier 2021

Alors que l'abbé Bernard Carron est toujours cloué sur son lit d'hôpital, les retraites continuent... pire que cela, elles se multiplient pour se soumettre autant que faire se peut aux règles en vigueur et surtout pour répondre aux demandes des fidèles.

C'est avec plaisir qu'il m'est donné d'accompagner durant trois jours l'abbé Lovey dans ce bel apostolat qui transforme les âmes et que je recommande vivement, en particulier à tous ceux qui n'ont plus assez de doigts pour compter les années depuis leur dernière retraite. Pensez donc, en ces jours de pandémie, 5 jours... ce n'est que la moitié d'une quarantaine !

21 au 24 janvier 2021

La première visite canonique de l'année m'emmène à Oberriet. Un prieuré à la frontière de trois pays (Suisse, Autriche et Allemagne) ce qui n'est pas pour faciliter les choses en temps de coronavirus !

Une visite canonique n'est pas une inspection, mais c'est l'occasion de dire ce que l'on n'ose peut-être pas dire habituellement, de faire l'état des lieux. S'il y a toujours quelques points à améliorer et à corriger, il n'y a souvent qu'à encourager et soutenir.

Une belle vie de communauté soudée autour de la prière, c'est le secret de nos prieurés et c'est beau de voir comment le bon Dieu unit des personnalités parfois bien différentes dans cet idéal commun pour le salut des âmes.





25 janvier 2021

Même si son nom l'indique bien, on oublie souvent que la Fraternité est une famille : une famille spirituelle, mais une famille quand même ! Quand les temps sont durs, il est encore plus nécessaire que jamais pour une famille de se serrer les coudes et de s'encourager mutuellement.

C'est donc avec plus de joie que d'habitude que nous voilà assemblés à Oensingen autour de notre Supérieur général et nous le remercions pour le temps qu'il nous a accordé et la peine qu'il s'est donnée pour répondre à nos questions et nous encourager à continuer dans ces temps bien troublés.

31 janvier 2021

L'annonce de la visite du Supérieur de district dans une petite chapelle comme celle d'Uznach ne manque pas de soulever quelques inquiétudes chez les braves paroissiens, qui semblent craindre des annonces difficiles...

Mais c'est une belle petite paroisse que je découvre avec joie. Après des années un peu plus creuses, voilà que la chapelle est à nouveau bien remplie. C'est magnifique aussi de constater la générosité déployée par chacun pour faire vivre sa paroisse.

1^{er} au 3 février 2021

A l'approche du 2 février, le supérieur du district de Suisse se sent toujours tirillé entre les deux séminaires de Zaitzkofen et de Flavigny. Cette année, deux Valaisans prenaient la soutane en notre séminaire bourguignon. Quant au côté bavarois, c'était le cas d'un jeune Saint-Gallois.

En précisant qu'entre les cérémonies du 2 et du 3 février, 5 séminaristes suisses recevaient la tonsure ou les ordres mineurs à Zaitzkofen, et que la situation à la frontière française se montrait particulièrement délicate, la balance ne pouvait donc que pencher en faveur de l'Allemagne, cette fois-ci ! Quoi qu'il en soit, on apprécie



tout de même d'avoir l'embarras du choix, signe que les vocations sont là : *Deo gratias !*


A cette occasion, j'ai eu le plaisir de retrouver sur place l'abbé Pascal

Schreiber, qui dirige de main de maître le séminaire, et c'était une grande joie de voir des jeunes de notre pays gravir peu à peu les échelons du sacerdoce.

Le mardi **2 février 2021**, au séminaire Saint-Curé-d'Ars (France), Mgr Alfonso de Galarreta, évêque auxiliaire de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, a remis l'habit ecclésiastique à 20 séminaristes de 1^{ère} année : 14 Français, 2 Suisses, 1 Belge, 1 Espagnol, 1 Anglais et 1 Brésilien.

C'est en grande partie un fruit des écoles de la Tradition puisque les écoles de Marlieux, Bitche, Saint-Bernard, Saint-Joseph-des-Carmes, Etcharry, Saint-Michel et Sainte-Marie ont vu au moins un de leurs anciens prendre la sainte livrée.



Dans son sermon, le célébrant a rappelé ce que représentait la tenue cléricale : un appel au sacrifice et au renoncement. Renoncement imposé par la Providence et les événements actuels, mais nous savons avec saint Paul que « *tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu* », et avec saint Augustin que « *si l'épreuve vous trouve comme de la paille, elle vous réduit en cendres ; si elle vous trouve comme de l'or, elle vous purifie* ». 

5 au 8 février 2021

Visite canonique de notre prieuré de Vouvry. Une visite intéressante et bien remplie. Le prieuré de Vouvry dessert la chapelle de Monthey, mais aussi une bonne partie du canton de Vaud : Lausanne, le carmel de Chexbres et l'école de Villars-Tiercelin.

Les entretiens sont nombreux, francs et constructifs, à tel point qu'il est difficile de tenir les horaires fixés pour les visites... mais heureusement qu'il existe le quart d'heure vaudois pour justifier au moins une partie du retard !

Certains fidèles seraient tentés de penser que les supérieurs, en leur fonction de direction, sont adeptes de la sourde oreille. Qu'ils soient rassurés, nous apprécions d'avoir tous les avis, qu'ils soient positifs ou négatifs, et nous essayons d'en tirer le meilleur. Cependant, comme en toute œuvre humaine, tout prend du temps et demande beaucoup de patience !

21 février 2021

Comme souvent, quand on parle de lieux d'intérêt, on connaît très bien certains sites touristiques bien loin de chez soi. Quant à ceux qui se trouvent à proximité, souvent on les ignore.

C'est cette réflexion qui me vient à l'esprit sur la route de Bâle en ce dimanche matin, car même si la chapelle est desservie depuis le prieuré de

Rickenbach, je n'avais encore jamais pu y célébrer la messe.

Mais en ce jour, l'anomalie est corrigée. Bien accueilli par le père Martin, dissimulé sous sa capuche bénédictine, j'ai la grande joie de faire connaissance des fidèles de la région bâloise, même si le coronavirus ne facilite pas beaucoup les échanges.

22 et 23 février 2021

Le prieuré d'Oberriet recevait les prêtres de langue alémanique pour deux jours de formation. L'abbé Matthias Gaudron, autrefois en ministère dans le district de Suisse, nous fait l'honneur de sa présence. Il assure une bonne partie des conférences et certains confrères du district complètent harmonieusement un programme d'étude bien divers, mais très intéressant.

On répète souvent aux jeunes prêtres que les études ne font que commencer avec le sacerdoce et c'est bien vrai : c'est une nécessité pour nous, prêtres, de nous nourrir et d'approfondir nos connaissances dans le calme d'un prieuré, pour ensuite en amener les fruits aux âmes qui nous sont confiées.

T.F.





ON NOUS ÉCRIT



New Hamburg, le 11 février 2021

Après de longs mois d'attente...

Chers fidèles de Suisse Romande,

Après de longs mois d'attente et de patience pour rejoindre la portion de vigne que mes supérieurs m'ont allouée, je me suis enfin envolé pour les terres du vaste Canada. Les montagnes du Valais ont disparu de l'horizon pour s'évanouir sur un plat sans repère. Mais dans cet environnement déroutant pour un montagnard, le doigt du prêtre indique toujours les mêmes sommets immaculés et le sentier qui y grimpe, chemin du ciel, que le saint Curé d'Ars promettait au jeune Antoine Givre, qui lui montrait la route de sa nouvelle paroisse.

Par ces courtes lignes, laissez-moi vous remercier pour votre accueil dans les différentes chapelles de notre beau pays. La Providence a permis que ces semaines de patience soient emplies d'un ministère sacerdotal varié en ces temps de restrictions et d'épreuves. Le prêtre, pauvre instrument dans les mains du Dieu Charité, ne peut qu'être émerveillé face au travail de la grâce dans les âmes. De la Croix continuée et appliquée par le saint Sacrifice de la Messe à nos âmes, découle cette paix que le monde cherche mais que nous ne trouverons qu'en Notre-Seigneur. « Tout par la Croix ; en dehors d'elle, rien ! » (Maurice Tornay, 15 janvier 1949)

Tout est dans les mains de la Providence et tout mal permis n'est que l'occasion d'un plus grand bien. Ainsi, au milieu de cette pandémie, que d'âmes ont redécouvert l'importance de la sainte Messe pour leur vie ! Et voilà que, de l'autre côté de l'océan, la grâce est pareillement à l'œuvre. Mais quel est donc plus concrètement l'apostolat d'un missionnaire au Canada ?

New Hamburg est un petit village perdu entre les Grands Lacs, non loin des chutes du Niagara. L'école se trouve à une dizaine de minutes en voiture,

au milieu d'une campagne, quadrillée de routes avec une régularité digne de nos compatriotes d'outre-Sarine. Our Lady of Mount Carmel Academy a été fondée en 2008 et n'a cessé depuis lors de grandir. Les élèves, en majorité internes, y réalisent leurs études secondaires. Il y a quatre ans une petite église avec des locaux permettant d'accueillir l'école primaire fut achetée. Le nouveau centre ne tarda pas à se faire connaître et la récente situation amena de nombreux fidèles à mieux connaître la Fraternité et son œuvre, spécialement la Messe de toujours. La paroisse passa donc de quelque 200 fidèles à 350 fidèles réguliers.



Sur place, trois jeunes prêtres s'occupent de cette paroisse florissante et de l'école. La région étant en « lock down », il me faut découvrir les paroissiens par groupe de dix, à l'occasion des saintes Messes ou des communions.

Cours de catéchisme, sermons, visites aux malades, comptabilité, conseils, temps passés avec les jeunes rayonnent nos journées autour de son centre, la sainte Messe. Le père Brottier disait que « le prêtre est un homme mangé ».



Cette citation entendue au cours de multiples retraites de séminariste se réalise au quotidien. Les journées ne se ressemblent jamais, mais chaque minute nous donne la grande consolation d'être les pauvres instruments du don de Dieu aux âmes.

Depuis les plaines de l'Ontario, je vous assure de mes prières à l'Autel du Sacrifice où je n'oublie pas mes compatriotes et les Alpes valaisannes. En retour, j'espère que vous vous souviendrez de l'un des vôtres, courant pour Dieu sous d'autres cieux. Je terminerai en empruntant les paroles d'un autre Valaisan, homme brûlé par la Charité jusqu'à verser son sang pour permettre l'accès de fidèles aux sacrements : « Les temps sont si menaçants que je vous souhaite, de tout cœur, la paix, la paix que le monde ne peut donner, mais ceux qui aiment Dieu par-dessus tout portent toujours avec soi. » (Maurice Tornay, 15 janvier 1949) Soyez des saints !

Father Michel Rion



NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

LA PLATEFORME VIDÉO "NETFLIX"

Certains idéologues s'enhardissent de plus en plus pour attirer les enfants dans de bizarres pratiques sexuelles d'adultes. Ces agressions ont lieu le plus souvent en l'absence des parents. Les enfants tombent sur des contenus perturbants et répugnants non seulement à l'école, mais aussi chez eux.

Il faut dénoncer ici la plateforme de streaming vidéo *Netflix*¹ qui se profile volontiers en proposant d'amusants films pour enfants. Mais en regardant de plus près la sélection de films, l'abonné *Netflix* tombera sur des contenus abjects auxquels toute la famille peut accéder 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Ainsi, sous prétexte de rendre les téléspectateurs attentifs aux « *problèmes de l'hypersexualisation des jeunes filles* », *Netflix* a intégré à son offre un film où des jeunes filles

(1) Dopée par la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement, *Netflix* compte désormais plus de 200 millions d'abonnés payants. (Aude Chardenon, www.usine-digitale.fr – 20/01/2021)



de 11 ans, très légèrement vêtues, « dansent » devant des adultes en osant des mouvements obscènes. D'importantes voix critiques ont averti *Netflix* qu'en proposant de tels contenus pornographiques, le diffuseur ne fait qu'aiguiser l'appétit des pédophiles, encourager les abus à l'égard des jeunes filles et rendre normale la sexualisation des enfants dans les médias. (...)

Malgré de nombreuses pétitions et protestations, *Netflix* refuse de retirer ces films écœurants de son catalogue. Pour des parents responsables, il ne reste plus qu'une option : **résilier l'abonnement à *Netflix* afin de protéger tous les membres de la famille !**

(www.initiative-de-protection.ch – décembre 2020 – février 2021)

L'avortement constitue, au niveau mondial, la première cause de décès en 2020 : 42,6 millions ! Ce chiffre, publié par *Worldometer*, s'appuie sur des données mises à disposition par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), fait froid dans le dos. (...)

Selon le *Christian Post*, ce chiffre dépasse de loin celui des principales causes de décès dans le monde. En effet, les maladies transmissibles ont tué plus de 13 millions de personnes dans le monde en 2020. 8,2 millions de personnes sont mortes du cancer, 5,1 millions de personnes à cause du tabagisme et 2,5 millions de personnes à cause de l'alcool. Plus de 1,8 million de personnes dans le monde sont mortes du coronavirus en 2020. Les accidents de la route ont causé la mort de 1,4 million de personnes et 1,1 million de personnes se sont suicidées. Le nombre total de décès dans le monde (hors avortements) est estimé à près de 59 millions en 2020.

« *Mais si les avortements étaient considérés comme une cause de décès plutôt que comme une simple statistique de santé, le nombre de décès dans le monde en 2020 augmenterait à plus de 100 millions* », souligne le *Christian Post*. Et les avortements constitueraient plus de 4 décès sur 10 chaque année.

Philippe Carbon
(Le Salon Beige – 06/01/2021)

Les responsables de la Commission des Episcopats de l'Union européenne (Comece)² ont adressé un message au président du Parlement européen, David Sassoli, lui expliquant « *prendre note avec préoccupation de certains arguments et points* » d'une résolution votée le 26 novembre 2020 au sujet de l'avortement en Pologne.

Les signataires de cette lettre rappellent tout d'abord que « *l'Eglise catholique, qui cherche à soutenir les femmes dans les situations de vie résultant de grossesses difficiles ou non désirées, demande que toute vie à venir bénéficie de protection et de soins. Toute personne humaine est appelée à l'existence par Dieu et a besoin de protection, en particulier lorsqu'elle est la plus vulnérable.* »

S'appuyant aussi sur les outils du droit international, et notamment sur la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, ils rappellent que « *tout le soutien nécessaire doit être apporté aux femmes qui*

(2) Les signataires sont le président, le cardinal Jean-Claude Hollerich, archevêque de Luxembourg, et ses quatre vice-présidents : Mgr Mariano Crociata (évêque de Latina, en Italie), Mgr Noel Treanor (évêque de Down and Connor, en Irlande), Mgr Franz Josef Overbeck (évêque d'Essen, en Allemagne) et Mgr Jan Vokal (évêque de Hradec Kralové, République tchèque).



Mgr Jean-Claude Hollerich, président de Commission des Episcopats de l'Union européenne (Comece) depuis mars 2018, a été fait cardinal par le pape François au consistoire du 5 octobre 2019

se trouvent dans des situations de vie difficiles liées à une grossesse non désirée ou difficile ».

Ils soulignent par ailleurs que « ni la législation de l'Union européenne ni la Convention européenne des droits de l'Homme ne prévoient un droit à l'avortement. Cette question est laissée aux systèmes juridiques des Etats membres », expliquent-ils, alors que la résolution du Parlement européen présentait le « droit à l'avortement » comme un acquis de l'Union européenne.

« Comme le souligne à juste titre la résolution du Parlement, le respect de l'Etat de droit est essentiel pour le fonctionnement de l'Union. Cela étant dit, l'Etat de droit exige également le respect des compétences des Etats membres et des choix qu'ils font dans l'exercice de leurs compétences exclusives », expliquent les responsables de la Comece, qui insistent aussi sur le nécessaire respect de l'objection de conscience.

« Il est nécessaire de considérer les droits fondamentaux – comme la liberté de pensée, de conscience et de religion – à la lumière de leur universalité, de leur inviolabilité, de leur inaliénabilité,

de leur indivisibilité et de leur interdépendance. En ce qui concerne le droit à l'objection de conscience, la Charte de l'Union européenne établit la nécessité de respecter les traditions constitutionnelles nationales et l'élaboration d'une législation nationale sur la question », soulignent-ils.

« Nous craignons que le principe de non-discrimination ne soit utilisé pour étendre ou brouiller les limites des compétences de l'Union européenne », avertissent les responsables de la Comece, qui notent « avec tristesse qu'aucune condamnation ou solidarité n'était exprimée dans le texte en ce qui concerne les attaques inacceptables contre les églises et les lieux de culte dans le cadre des protestations liées à cette loi en Pologne ».

Ils concluent leur lettre par ces mots : « Nous restons à votre disposition pour toute clarification que vous jugeriez nécessaire sur cette question, que nous considérons comme cruciale, conscients que nous sommes que la résolution aura un impact très négatif sur la façon dont l'Union est perçue par les Etats membres. »

(www.vaticannews.va – 25/02/2021)

La Conférence des évêques de France (CEF) a rédigé une note intitulée : « *Synthèse des résultats de la consultation sur l'application du Motu proprio Summorum pontificum demandée par la Congrégation pour la doctrine de la foi en avril 2020* ». Cette synthèse est un document de 10 pages, globalement hostile à la messe tridentine.

Le site *Paix liturgique* du 18 janvier 2021 qui la publie intégralement, relève que « *la réalisation de cette synthèse est une sorte de coup de force. La Congrégation romaine aurait dû elle-même analyser les réponses des évêques et en faire une synthèse générale. Mais, tant la Conférence italienne que la Conférence française (d'autres aussi, sans doute), ont décidé de faire elles-mêmes ce travail, ce qui permet, selon l'inclination habituelle des conférences épiscopales, d'élaborer une ligne générale, dans laquelle un certain nombre d'évêques ne se reconnaîtront pas, et de formuler des vœux censés être ceux de tous.* »

En dépit de cette orientation défavorable, le rédacteur anonyme de la note de synthèse ne peut cacher l'intérêt confirmé de séminaristes pour cette liturgie, qu'ils doivent satisfaire généralement par eux-mêmes, ni les infléchissements (considérés comme marginaux) de la forme ordinaire à cause de la présence de la forme

extraordinaire, ni l'engouement des jeunes pour la liturgie traditionnelle.

Dans l'ensemble, à la lecture de cette note, la Conférence des évêques de France se montre méprisante pour les participants à la liturgie traditionnelle : « formation indigente » des prêtres des communautés *Ecclesia Dei* [en clair, pas assez conciliaire], « faible dynamisme missionnaire » [malgré la moyenne d'âge et le taux de croissance des participants], prédications « médiocres »...

La Fraternité Saint-Pie X, quant à elle, est superbement ignorée au prétexte qu'elle serait « hors de l'Eglise ».

Sur le site *Le Rouge & le Noir* du 29 janvier 2021, l'abbé Claude Barthe complète cette analyse : « *Si l'on en croit le rédacteur [de la note], les évêques affirmeraient que la forme extraordinaire n'est pas missionnaire, ce qui laisse pantois quand on sait que les messes paroissiales [Paul VI] sont toujours plus désertées, tandis que les célébrations traditionnelles font le plein et provoquent, notamment chez les jeunes, un nombre non négligeable de conversions (la synthèse reconnaît d'ailleurs cet attrait qu'elle exerce sur les jeunes, mais l'explique par leur "fragilité", leur désir d'une identité rassurante...). – Les chiffres donnés au sujet des messes traditionnelles sont typiquement les "chiffres de la police" (elles rassembleraient en moyenne entre 20 et 70 personnes...).* »

Sur le site de Renaissance catholique Jean-Pierre Maugendre insiste sur cette prétendue « faible dimension missionnaire » de la messe traditionnelle : « *Entendre un évêque de France, par sa fonction plus ou moins solidaire d'une pastorale qui, en l'espace de deux générations, a vu la pratique dominicale passer de 25% à moins de 1,8% de la population faire des leçons d'esprit missionnaire est, pour le moins, déconcertant.* »

Et d'ajouter pertinemment : « *D'un point de vue doctrinal, certaines affirmations surprennent. Il est plusieurs fois fait mention, avec ou sans guillemets, d'"Eglise conciliaire" ou d'"enseignement conciliaire". L'expression, employée en juin 1976 dans un courrier de Mgr Giovanni Benelli, substitut de la Secrétairerie d'Etat, à Mgr Lefebvre, avait suscité l'indignation du fondateur de la Fraternité Saint-Pie X qui, quant à lui, ne souhaitait appartenir qu'à l'Eglise catholique.* »

In fine ou *in cauda*³, la note épiscopale donne à Rome deux conseils : 1) être vigilant à ne pas étendre la forme extraordinaire 2) contraindre les prêtres et les fidèles de la forme extraordinaire au bi-formalisme, tantôt extra, tantôt ordinaire.

En ajoutant que « *très massivement les évêques reviennent* [dans

(3) L'expression « *in cauda venenum* » – le venin est dans la queue – se dit quand l'auteur garde sa critique pour la fin.

leurs réponses] *sur l'exclusivité de la célébration [traditionnelle], l'usage du lectionnaire, d'un même calendrier liturgique (sanctoral) et l'adhésion au magistère actuel.* »

Comme le souligne Paix liturgique du 1^{er} février 2021 : « *A terme, pourrait bien intervenir une pression sur les instituts Ecclesia Dei en faveur du bi-formalisme, s'ils étaient mis, comme cela devrait arriver, sous la juridiction de la Congrégation pour les religieux et non plus sous celle de la Congrégation pour la doctrine de la foi.* »

L'abbé Barthe – sur *Le Rouge & le Noir* déjà cité – se demande : « *La Conférence des évêques de France [...] aimerait bien que Rome réduise la voilure de la liturgie traditionnelle. Mais l'Eglise de France exsangue, qui a de moins en moins de fidèles, de prêtres et de deniers, a-t-elle la capacité de repartir en guerre, comme dans les années qui suivirent le Concile ?* »

Comme le signale le site *fsspx.news* du 22 janvier 2021 : « *Il est un point sur lequel on ne peut être que d'accord, c'est d'ailleurs la dernière phrase du document : "L'application de ce Motu proprio pose ultimement des questions ecclésiologiques plus que liturgiques." C'est là toute la question : à ecclésiologie nouvelle, nouveaux rites, nouvelle théologie, nouveau catéchisme, nouveau droit canon, et finalement nouvelle Eglise "conciliaire" qui n'en finit pas d'agoniser sous nos yeux.* »

(*fsspx.news* – 27/02/2021)

LES DÉBUTS DES MISSIONNAIRES DU SAINT- ESPRIT EN SUISSE



Les débuts de la congrégation du Saint-Esprit en Suisse sont liés au contexte politique de l'époque, en France et en Suisse. Mais l'œuvre « fut plutôt pour les vocations un repoussoir qu'une attraction ».

Les deux fondateurs des Spiritains

Les spiritains, appelés également missionnaires du Saint-Esprit, ont eu deux fondateurs, à cent quarante ans de distance :

- En 1703, Claude Poullart des Places (1679-1709), après avoir renoncé à une carrière politique, regroupe des étudiants pauvres désireux d'être prêtres et de servir dans des paroisses pauvres. Ainsi naissent la société et le séminaire du Saint-Esprit le 27 mai 1703. A partir de 1816, le séminaire est également chargé de fournir le clergé de toutes les colonies françaises.
- En 1841, Jacob devenu François Libermann (1802-1852), juif et fils de rabbin, converti au catholicisme, fonde la société du Saint-Cœur de Marie. Son but est l'apostolat auprès des Noirs d'Afrique et des esclaves devenus libres dans les îles de Saint-Domingue (Haïti) et Bourbon (La Réunion).

En 1848, la société fondée par Libermann regorge de vocations, mais n'a pas de statut juridique précis. Celle de Poullart des Places existe officiellement mais est à bout de souffle. Les buts des deux congrégations sont très voisins. Les membres de la société du Saint-Cœur de Marie entrent dans la congrégation du Saint-Esprit qui devient ainsi l'héritière d'une double tradition, riche des intuitions communes de ses deux fondateurs.

Le premier spiritain suisse

Après la guerre du Sonderbund (1847), la Suisse devint un état fédéral. La nouvelle constitution de 1848, de tendance radicale, est imposée aux cantons catholiques¹.

Dans le canton de Fribourg, l'évêque du diocèse de Lausanne et Genève depuis 1846, Mgr Etienne Marilley (1804-1889), fut incar-

(1) Charles Gilliard, *Histoire de la Suisse*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1983.

céré au château de Chillon et dut partir en exil et s'établir à Divonne (France), jusqu'en 1856². Le grand séminaire de Fribourg fut fermé³. Les catholiques organisèrent un certain nombre d'organismes de défense. La *Société Pie IX*, le plus souvent appelée sous son nom allemand : *Piusverein*, en était l'organisation faîtière⁴.

Dans ce contexte-là, le premier spiritain suisse, Jean-Baptiste Victor Dupraz, entre dans la congrégation du Saint-Esprit en 1854. Il était né en 1833, à Echallens, dans le canton de Vaud. En 1853, il ne peut entrer au séminaire de Fribourg qui est fermé. Son évêque, en exil, lui donna la possibilité d'étudier au Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, près de Paris. C'est là qu'avait étudié le Père Libermann. Il y rencontra d'anciens professeurs de celui-ci, dont M. Pinault, et décida de devenir spiritain.

Cela n'alla pas tout seul avec son évêque. Selon une lettre du P. Dupraz, Mgr Marilley lui aurait dit : « *Vous rentrerez dans le diocèse, n'est-ce pas, lorsque vous serez prêtre ? Ah ! Il y a*

assez de chinois dans le canton de Vaud, sans aller en chercher en Chine. »⁵ La résolution du séminariste finit par triompher et le 17 mai 1854, son évêque lui écrivait : « *Vous m'annoncez votre résolution d'entrer dans la congrégation de M. Libermann. Je n'ai ni le droit ni la volonté de m'opposer à votre projet.* »⁶ Son ancien curé, l'abbé Frossard, prit aussi très mal la chose. En 1859, devenu professeur au collège de Fribourg, il lui adressa une lettre dans laquelle il jouait sur les sentiments de patrie et de famille⁷. Mais, en 1860, le Père Dupraz partit pour le Gabon. Il y exerça son ministère jusqu'à sa mort le 7 juin 1870. Il n'eut pas d'émules.

En Suisse, l'heure spiritaine n'avait pas encore sonné.

Les débuts de la congrégation en Suisse alémanique

Six ans plus tard, en 1860, de l'autre côté de la Suisse, à Rorschach, au bord du lac de Constance, un autre Suisse entra dans la congrégation. Il se nommait Gebhard Eigenmann. Il était né en 1841. Il avait fait connaissance avec la congrégation par des parents qu'il avait dans le sud de l'Allemagne. Il faut savoir que le Père Schwindenhammer, supérieur général, avait entrepris une action au Wurtemberg. Plusieurs curés de

(5) Arch. CSSp, Dossier Dupraz, lettre du 27 avril 1854.

(6) *Ibid.*, lettre du 17 mai 1854.

(7) *Ibid.*, Fribourg, 23 septembre 1859.

(2) Cf. *L'affaire Marilley et le canton de Vaud*, Annales fribourgeoises, 54 (1977-1978).

(3) Gaston Castella, *Histoire du canton de Fribourg*, Fragnière Frères Editeurs, 1922.

(4) Urs Altermatt, *Der Weg der Schweizer Katholiken ins Ghetto*, Freiburg Schweiz, Universitäts Verlag, p. 52.

ce pays étaient acquis à la cause de la congrégation⁸. D'autre part le périodique *Der Katholik*, journal catholique allemand, dans lequel Libermann avait présenté la congrégation en 1845⁹, était lu dans toute l'aire germanophone, semble-t-il. Le cousin allemand de Gebhard, Georges Graf, avait étudié un certain temps dans la congrégation¹⁰.

Rorschach se trouve dans le canton de Saint-Gall. Ce canton n'avait pas fait partie du Sonderbund, car c'était un canton où coexistaient des communautés catholiques et protestantes. Cela a pu contribuer à une plus grande ouverture des communautés chrétiennes de cette région à l'élan missionnaire.

Le Père Eigenmann passa la plus grande partie de sa vie au Portugal. Il est le fondateur de cette province spiritaine. Il avait gardé des contacts avec la Suisse et les institutions catholiques de ce pays. Ancien étudiant du collège

de l'abbaye d'Einsiedeln, il y effectua une visite en 1892, et fut reçu à la table de l'Abbé. Il parla vocation religieuse avec le prieur, et eut l'occasion de rencontrer un ancien condisciple,



Le père Gebhard Eigenmann (1841-1910)

président général des associations catholiques des ouvriers suisses¹¹ qui dépendaient du *Piusverein*.

Un prêtre de ce même canton, l'abbé Karl Bischofberger, curé de Jonschwill dans le Toggenburg, avait embrassé la cause spiritaine. C'était, semble-t-il, un personnage haut en couleur, maître dans sa

paroisse. De 1883 à 1900 environ, il envoya régulièrement des jeunes dans la maison spiritaine de Chevilly en vue d'en faire des Frères. La plupart avaient travaillé dans l'industrie de la broderie. On peut se poser la question : pourquoi presque uniquement des Frères ? Il envoya ainsi au moins une vingtaine de jeunes. Certains ne firent que passer mais huit tout de même restèrent dans la congrégation.

L'abbé Bischofberger s'était occupé de jeunes dans le patronage des apprentis et ouvriers, dans le *Piusverein*. Il n'est pas impossible qu'il y ait rencontré le Père Eigenmann

(11) En allemand : *katholische Arbeitervereine*. Cf. Urs Altermatt, *op. cit.*, p. 119.

(8) P. Josef Th. Rath, CSSp, *Zur Geschichte der Deutschen Provinz der Kongregation vom Hl. Geist, Die Anfänge der Marienthaler Provinz, 1855-1865*, p. 11.
 (9) *Der Katholik*, n° 12, 26 janvier 1845.
 (10) Arch. CSSp, Dossier Eigenmann, lettre du 19 juin 1867 ; dossier Graf.

puisqu'ils avaient les mêmes contacts dans l'Église catholique en Suisse.

On demande des spiritains pour les écoles en Suisse

Les organisations de l'Église catholique en Suisse connaissaient la congrégation, ne serait-ce qu'à travers les écoles qu'elle dirigeait en France. Elles vinrent donc frapper à sa porte pour lui demander des enseignants. Ce n'est d'ailleurs pas uniquement la réputation qui importait pour elles, mais aussi le profit économique. Des religieux ou des religieuses coûtaient moins cher.

Quand les congrégations religieuses durent quitter la France en 1904, il est dit que Georges Python, homme d'État fribourgeois, aurait dit à un conseiller national : « *Quel intérêt avez-vous donc à empêcher Fribourg de tirer un profit économique des événements de France ?* »¹² Il faut ajouter que, dans la foulée de 1848, une nouvelle constitution suisse avait été acceptée en 1874. Elle avait été composée à l'époque du *Kulturkampf* et contenait des lois dites « d'exception » concernant les diocèses, les couvents et les jésuites ainsi que les congrégations qui leur étaient affiliées.

Le premier qui proposa une maison à la congrégation fut l'abbé Fros-

sard, l'ancien curé du Père Dupraz. Mais en 1858, la congrégation ne put accepter l'institut de la Gouglera, près de Fribourg. En 1886, on proposa une école commerciale catholique, à Lucerne, sur le Wessemelin. La même année, le curé de Promasens, dans le canton de Fribourg, l'abbé Thierrin, proposait un orphelinat dans sa paroisse. Une année plus tard, on demandait des spiritains pour une colonie pénitentiaire de garçons (en allemand, *Knabenrettungsanstalt*), dans le canton d'Argovie, dans une ancienne abbaye de cisterciennes. Les demandes avaient l'appui du *Piusverein*. Aucune de ces demandes ne fut acceptée par les supérieurs de Paris.¹³

En 1885, la congrégation accepta une maison, en France, à la frontière suisse, à Douvaine, près de Genève. C'était un orphelinat fondé par un ancien curé de Genève, le Père Joseph. Il était destiné surtout aux petits orphelins catholiques de Genève pour les préserver « de la propagande protestante ».

Des religieuses suisses de la Sainte-Croix d'Ingenbohl y travaillaient déjà¹⁴. Il semble que le plus grand nombre de ces garçons venaient de familles savoyardes établies à Genève. Mais ce fut là le premier contact effectif des Spiritains avec la Suisse.

(12) Pie Philipona, *Georges Python*, Dijon, Publications Lumière, 1927, p. 149.

(13) Arch. CSSp, 491-A-I ; 133-A-X.

(14) Arch. CSSp, 128-A-II.

En 1891, les spiritains prennent en charge la maison de Drogens, située entre Fribourg et Lausanne.



La première maison en Suisse

La présence des Pères à Douvaine permit aux spiritains de trouver leur première maison en Suisse. En 1891, ils prirent en charge la maison de Drogens, située entre Fribourg et Lausanne. Drogens était une colonie pénitentiaire comme les spiritains en dirigeaient en France, par exemple à Langonnet ou à Saint-Ilan, en Bretagne. Dans le contexte suisse de l'époque, c'était « une maison de refuge et de discipline pour les enfants abandonnés et les jeunes délinquants de la Suisse catholique »¹⁵. L'établissement avait été mis en place par l'abbé Joseph Comte, curé de Châtel-Saint-Denis, qui était un personnage influent du *Piusverein*¹⁶. Les spiritains

y restèrent de 1891 à 1895¹⁷. Ils ne s'y sentirent jamais à l'aise. En quatre ans, il y eut cinq supérieurs qui se succédèrent, les Pères Pascal, Lorber, Bertsch, François et Stoffel, avec – en intérim – à l'époque de Bertsch, le Père Rumbach. Ils eurent beaucoup de difficultés à s'adapter à la Suisse. Ainsi le Père Bertsch¹⁸ supérieur de 1892 à 1893, écrivait-il dans un rapport à ses supérieurs de Paris : « *L'Etat de Fribourg est l'équivalent d'un petit canton de France. Un conseiller d'Etat est donc l'équivalent d'un conseiller de canton en France* ». En marge, le supérieur de Paris avait écrit : « *pas d'accord* »¹⁹.

(17) Arch. CSSp, 504-B.

(18) Le Père Victor Bertsch (1841-1903) était un Alsacien né à Bitschwiller près de Thann. Il n'a jamais exercé son ministère outre-mer, mais toujours en France, à part l'intermède de Drogens.

(19) Arch. CSSp, 504-B-III, lettre du 12 février 1895.

(15) Prospectus de la Colonie, aux archives de l'évêché de Fribourg.

(16) Dominique Barthélémy op, *Diffuser au lieu d'interdire. Le chanoine Joseph Schorderet (1840-1893)*, Fribourg, 1993.

Le conseiller d'Etat en question était Georges Python qui fonda l'université catholique de Fribourg. Par contre, le Frère Didier, spiritain, était « réputé dans la région », mais en difficulté avec ses supérieurs de Drogens. L'abbé Comte avait déjà écrit au supérieur général : « *Vos Frères font si bien et vos directeurs fatigués et usés ne peuvent faire face (...) (il faut) laisser la direction à un Frère et nous donner simplement un aumônier.* » Il était impensable à l'époque, dans la congrégation, de donner une responsabilité à un Frère. Nouvelle plainte en novembre 1894, la maison de Drogens marche mal « *pendant qu'à quelques kilomètres une maison protestante engouffre les indisciplinés catholiques avec un calme désespérant.* »

Les spiritains avaient de la peine à comprendre le système suisse et les Suisses ignoraient les habitudes de la congrégation. Le Père Bertsch se trouvait ainsi en conflit avec le Frère Didier, avec monsieur et madame Python. Il ne s'entendit pas avec les sœurs d'Ingenbohl qui s'occupaient de l'intendance et provoqua leur départ. Selon un visiteur, la sœur Hildegarde qui avait travaillé auparavant à Douvaine était « un vrai cordon bleu ». Mais l'année suivante, après son départ, le Père Philippe Kieffer se plaignait de la cuisine : « *On a renvoyé les sœurs, plus de cuisinière.* » En novembre 1895, les spiritains

quittaient Drogens. Ils furent remplacés par les Pères salvatoriens.

A Drogens, une autre source de difficultés était que les spiritains voulaient installer à côté de l'œuvre un groupe de petits séminaristes et un postulat de Frères. Il aurait fallu d'abord faire marcher l'institution. Le Père Bertsch écrivait : « *Drogens n'avait pour moi quelque attrait que pour l'espoir d'y faire un jour une œuvre de latinistes comme à Seyssinet... à côté de la colonie et d'un petit noviciat de Frères.* » Seyssinet, situé près de Grenoble, était une école apostolique pour la formation des jeunes spiritains, mais pas une colonie pénitentiaire. Le Père François écrira : « *L'œuvre de la congrégation en Suisse est plutôt pour les vocations un repoussoir qu'une attraction.* » Monsieur Python d'ailleurs écrivait sur le même ton : « *Je me berçais de l'espoir que votre congrégation que j'aime pénétrerait en Suisse et en Allemagne sous le couvert de Drogens.* »²⁰

(20) Arch. CSSp, 504-B-II, lettre de l'abbé Comte au P Grizard CSSp, 17 juillet 1895, lettre de l'abbé Comte, 25 septembre 1894, lettre de l'abbé Comte, 14 octobre 1894 ; 504-B-III, lettre du P. Ehrhard cssp au P. Guyot CSSp, lettre du P Ph. Kieffer, 15 juin 1893, lettre du 31 juillet 1892, Père Bertsch au Père Emonet, lettre du 11 octobre 1894. Père François au Père Emonet ; 504-B-II, lettre du 12 novembre 1894. Georges Python au Père Emonet.

La maison de Fribourg

En France voisine, en 1901, une nouvelle loi visait à supprimer les congrégations religieuses. Mgr Le Roy²¹ réussit à démontrer que la congrégation du Saint-Esprit avait une existence légale²².

Il fallait encore obtenir la reconnaissance des maisons de France. Peu de résidences spiritaines purent subsister. La congrégation fut amenée à diversifier ses implantations. Elle projeta d'installer un séminaire en Suisse. En 1904, fut achetée à Fribourg, la petite villa des Charmettes (Botzet 9).

On acheta aux Sœurs de Saint-Paul, un terrain situé à proximité, pour y construire une maison plus grande (le Botzet 18). Mgr Le Roy en fit la bénédiction le 19 juin 1906.

La proximité de l'université catholique fondée par Georges Python fut déterminante dans le choix de la congrégation. Ce dernier était favorable aux missions. Dès 1902, il avait

(21) Mgr Alexandre Le Roy (1854-1938), Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit de 1896 à 1926.

(22) H. J. Koren, *Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*. Histoire de la congrégation du Saint-Esprit, Paris, Beauchesne, 1982, pp. 196 ss.



*Le père Joseph Décaillet
(1865-1927)*

accueilli à Fribourg madame Bigard, fondatrice de l'œuvre de Saint-Pierre-Apôtre. Le gouvernement Fribourgeois avait conféré à cette œuvre la reconnaissance d'utilité publique et la personnalité morale. Les spiri-

tains le connaissaient déjà depuis l'affaire de Drognens. Il fit tout son possible pour qu'ils puissent être admis en Suisse. Pour tourner la loi suisse sur les congrégations, il demanda que la maison devienne un foyer d'étudiants qui suivraient les cours à l'université. Il chercha de même, avec les spiritains, un nom pour la

maison. Le titre *Institut américain* lui aurait plu, *Institut Pie X* aussi ! Finalement on se détermina pour *Institut des Missions*.

On demandait aux spiritains de s'habiller comme le clergé séculier, et de s'appeler *Monsieur l'abbé* pour les Pères, *Monsieur* pour les Frères. Il fallait un supérieur à la maison. M. Python conseilla de ne pas choisir un Français, ce qui aurait pu éveiller des suspensions. On chercha donc un allemand ou un américain, mais on trouva un suisse, le Père Joseph Décaillet, né à Salvan (Valais). Il fut donc le premier supérieur de Fribourg, et le resta jusqu'à sa mort en 1927.

Mgr Le Roy connaissait un professeur de Fribourg, M. Jean Brunhes, celui que l'on a nommé "le père de la géographie humaine", qui lui avait parlé, dès 1902, d'un projet qu'il avait en tête : « *Nous avons, écrivait-il, nous autres catholiques, dans le personnel si nombreux et exceptionnellement patient et dévoué des missionnaires, une armée de chercheurs et de savants, dont nous ne tirons pas et ne savons pas tirer parti.* » M. Brunhes continuait ainsi : « *Le Gouvernement (de Fribourg) très dévoué au Christ, organise tout en vue de vos missionnaires, on crée les cours nécessaires, en peu de temps ils sont formés ; et sur l'ensemble du globe ils constituent un réseau de chercheurs écoutés et suivis.* » En fait, il proposait pour les jeunes Pères une sorte de complément de formation dans les matières scientifiques.

C'est pour cette raison qu'en plus d'un certain nombre d'étudiants prenant des cours de théologie, il y en eut d'autres qui participaient à un cours spécial portant sur la géographie, la météorologie, la topographie, la cosmographie... Ce système des cours spéciaux pour missionnaires fonctionna quelques années, mais très vite on n'en parla plus. Le séminaire lui-même accueillit des spiritains de divers pays. Mais la guerre de 1914-1918, les difficultés financières qui suivirent la guerre, lui portèrent un mauvais coup. Après 1921, on n'y

trouve plus d'étudiants. La maison revivra plus tard.

La maison de Montana

La congrégation se trouve confrontée à un autre problème avec la fermeture en 1903 de sa maison de Pierrroton, au sud de Bordeaux, où étaient soignés les spiritains malades, dont de nombreux tuberculeux.

Dès 1904, certains furent soignés à Leysin, dans les Alpes vaudoises. On peut lire dans un rapport : « *Nous sommes installés dans un petit chalet, à la Dent du Midi, tenu par une ancienne religieuse de France et pouvant loger une douzaine de personnes.* » Mais les supérieurs de la congrégation hésitaient beaucoup devant ces situations nouvelles. Ils avaient tendance à envoyer les malades à Fribourg. Le Père Décaillet, supérieur de la maison, se plaignit : « *J'attire votre attention sur le grave inconvénient qu'il y a d'avoir des poitrinaires dans la maison. Nous sommes vingt et sur ce nombre trois poitrinaires. Faut-il contaminer une maison neuve ? Je plains nos chers malades, je m'intéresse aussi à ceux qui sont en bonne santé.* » Par ailleurs, pour certains, se faire soigner dans un sanatorium ressemblant à un hôtel, cela faisait luxe. Ainsi, le Père Berthet pouvait écrire dans un rapport de 1913 : « *C'est à mon sens plus que la congrégation ne doit à ses membres vu le genre de pauvreté consacrée par nos Règles et Constitutions.* »



✧

Pour la Villa Notre-Dame des pères spiritains à Montana, l'architecte François-Casimir Besson (1869-1944) a imaginé un grand rectangle qui s'élève sur quatre niveaux, avec une chapelle à l'ouest

Mais, il fallait bien soigner les malades. Leysin était une solution provisoire. Le Père Décaillet se mit en recherche d'un lieu. Il pensa à un chalet à Charmey, dans le canton de Fribourg, puis à une maison à Hermance, dans le canton de Genève. Enfin, en 1912, il opte pour la région de Sierre, et pour Montana. Un immeuble fut loué sur la commune de Randogne, le chalet des Taulettes. Le 19 janvier 1912, le Père Décaillet vint procéder à l'aménagement de la maison, avec une équipe venue de Fribourg. Cela dura quelque temps. Ils ne rentrèrent à Fribourg que le 5 mars. Dès le 4 mars, un groupe de spiritains était arrivé, dont le Père Jean Joseph da Cruz (1883-1962).

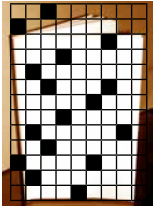
L'installation aux Taulettes n'était que provisoire. Dès 1913, la congrégation se mit à la recherche d'un terrain pour y bâtir une maison plus vaste. Le Père Edouard Paix, fils d'un industriel du nord de la France, apporta les fonds pour la construction.

Un terrain fut acheté à la Combaz, plus en altitude. « *L'emplacement choisi pour bâtir est à 1500 mètres d'altitude, au niveau de la station climatique de Montana* »

En mars 1918, commencèrent les travaux de construction. La première pierre de la Villa Notre-Dame fut bénite le 14 mai 1918. Le 21 octobre 1919, les spiritains en prirent possession. La maison était un scolasticat pour spiritains tuberculeux. Ils y étudiaient dans la mesure de leurs possibilités et accédaient aux ordres sacrés. Un certain nombre purent partir outre-mer et y travailler ensuite pendant de longues années. Parmi eux, citons le Père Marius Balez (1890-1972), qui fut le seul spiritain à pouvoir demeurer en Guinée sous le régime de Sékou-Touré.

JOSEPH CARRARD, CSSP

(extrait d'un article, revu et complété, paru dans "La mission spiritaine dans l'histoire", Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, pp. 44 à 54)



DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

TÉLÉGRILLES N° 126

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera les initiales du prénom et du nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage en question. 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

U 1	G 2	D 3		T 4	Q 5	J 6	B 7		I 8	H 9	L 10	Y 11	A 12	C 13
W 14	F 15		O 16	E 17	N 18	X 19	V 20		R 21	J 22	P 23	Q 24	Y 25	B 26
	Z 27	K 28		S 29	E 30	G 31		O 32	U 33	Z 34		F 35	W 36	M 37
A 38		Q 39	L 40		K 41	X 42	D 43	H 44		I 45	N 46	X 47		P 48
V 49	W 50		A 51	J 52	R 53	F 54		H 55	T 56	M 57	L 58	C 59	X 60	
A 61	G 62	O 63	R 64	B 65	I 66	D 67	U 68	V 69	E 70		K 71	N 72		R 73
A 74	W 75	C 76		J 77	T 78	K 79	D 80	I 81	U 82		O 83	S 84		B 85
G 86	H 87	L 88	Q 89	M 90	R 91		Y 92	J 93		K 94	V 95	T 96	P 97	C 98
N 99	M 100	W 101	A 102		H 103	F 104		N 105	S 106		T 107	R 108	L 109	D 110
C 111	Z 112	O 113	Q 114	I 115	G 116		E 117	U 118		J 119	B 120	Y 121	P 122	
H 123	W 124		E 125	G 126	L 127	Q 128		X 129	S 130	V 131	O 132	M 133	A 134	D 135
N 136	T 137	E 138		K 139	Y 140	G 141		R 142	I 143	Z 144		H 145	P 146	X 147
S 148	B 149		F 150	W 151	U 152	V 153	T 154	M 155		C 156	Z 157	N 158	D 159	K 160
Y 161		L 162	P 163	E 164	X 165	B 166	H 167		I 168	O 169	S 170	G 171	M 172	A 173
U 174	W 175		V 176	Q 177	P 178	J 179	R 180	F 181	C 182					



A	51	12	134	74	38	173	61	102
B	65	120	85	166	26	7	149	
C	76	182	156	13	111	59	98	
D	80	67	3	110	159	135	43	
E	125	164	30	70	138	117	17	
F	104	54	35	150	181	15		
G	141	62	31	171	2	126	86	116
H	145	9	87	103	55	44	123	167
I	168	8	115	45	81	143	66	
J	22	179	119	93	6	52	77	
K	71	79	160	94	41	28	139	
L	58	109	88	127	10	162	40	
M	90	172	37	155	133	100	57	
N	99	136	18	158	72	46	105	
O	16	132	32	169	63	113	83	
P	178	23	146	97	122	48	163	
Q	39	114	24	177	89	128	5	
R	108	73	142	53	21	64	91	180
S	130	84	29	148	170	106		
T	4	56	96	154	137	107	78	
U	33	118	152	68	1	82	174	
V	153	20	131	49	176	95	69	
W	175	36	151	14	50	124	75	101
X	42	129	147	165	19	60	47	
Y	121	140	25	11	92	161		
Z		34	112	157	27	144		

- A Pernicieux
- B T'empares de biens avec violence
- C Nies catégoriquement
- D Organe de l'ouïe
- E Commentaire parfois désobligeant
- F Etat corporel tanscendé d'un sentiment mystique
- G Concerne une membrane de l'œil
- H Indicateur provisoire des résultats d'un vote
- I Estomaquée
- J Protections médiévales des chevaliers
- K Tambours africains
- L Très isolé
- M Qualifie un fonctionnaire international
- N Arbre dont la fleur permet une infusion
- O Télécommande (familier)
- P Allasse ça et là
- Q Qui contient un hydroxyde de l'élément n° 3
- R Utopiste, visionnaire
- S Passa par le chas
- T Appareil orthopédique
- U Ecrivaine
- V Le petit dernier !
- W Qui fait souvent atchoum
- X Persifle
- Y Porteras préjudice
- Z Les voies des locomotives

SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :

« Le jour de la fête de saint Gall (16 octobre 1467), moine errant, ermite, patron de la paroisse de Kerns, Nicolas ôta ses vêtements civils et passa la tunique de pèlerin, tombante jusqu'à la cheville, que lui avait tissée et cousue Dorotheé. »

K(athrin) B(enz)
« Nicolas de Flüe, un déserteur »

📧 Envoyez-nous vos réponses
jusqu'au 10 mai 2021



VIE SPIRITUELLE

LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

« Pourquoi [est-il nécessaire que vous preniez du temps pour] vous éloigner du monde ? Pour réfléchir sur le grand don que le bon Dieu vous a fait en vous donnant une âme, et surtout pour recevoir la lumière de la grâce. Vous réfléchirez à ce qu'est l'éternité par rapport au temps, à ce qu'est l'esprit par rapport à la matière, à ce qu'est Dieu par rapport à vous-mêmes, pauvres créatures. (...) Vous réfléchirez à ces choses, et la lumière descendra en vous. »

Mgr Marcel Lefebvre (*La Vie spirituelle*)

Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :

- du lundi 23 au samedi 28 août 2021
- du dimanche 26 au vendredi 31 décembre 2021

Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :

- du lundi 7 au samedi 12 juin 2021
- du lundi 8 au samedi 13 novembre 2021

Retraites pour foyers chrétiens (couples) :

- du lundi 26 au jeudi 29 avril 2021
- du lundi 29 novembre au jeudi 2 décembre 2021

Retraite mariale montfortaine (mixte) :

- du lundi 2 au samedi 7 août 2021
- prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Thibaud Favre*

Retraite de vie chrétienne (mixte) :

- du lundi 9 au samedi 14 août 2021

Retraite pour le Tiers-Ordre de la FSSPX (mixte) :

- du lundi 6 au samedi 11 septembre 2021
- prédicateur : abbé Gérard Herrbach*

Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fssp.ch



MENZINGEN ZG 6313	Maison généralice Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX P. FOUCAULD LE ROUX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. EMERIC BAUDOT, ECONOMO GÉNÉRAL P. ARNAUD SÉLÉGNY - P. MICHAËL DEMIERRE P. RAPHAËL GRANGES - P. LAURENT DÉSAUTARD
	041 / 757 10 50	
RICKENBACH SO 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. THIBAUD FAVRE, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, PRIEUR, ECONOMO DE DISTRICT P. LUDGER GRÜN - P. MARTIN BERGER P. YANN VONLANTHEN - P. ALEXANDRE MARET
	062 / 209 16 16	
ECÔNE VS 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône	ABBÉ BERNARD DE LACOSTE, DIRECTEUR MGR BERNARD TISSIER DE MALLERAI, RÉSIDENT ABBÉ CLAUDE BOVIN - ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ CHRISTIAN THOUVENOT ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ
	027 / 305 10 80	
ENNEY FR 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30	ABBÉ LUKAS WEBER, PRIEUR ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ GREGOR IMHOLZ
	026 / 921 11 38	
LUZERN LU 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. HEINRICH MÖRGLI P. STEFAN BIEDERMANN
	041 / 252 08 35	
OBERRIET SG 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER P. TOBIAS ZÄHNER
	071 / 761 27 26	
ONEX GE 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genève 10	ABBÉ JEAN DE LOÏE, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
	022 / 792 23 19 (prieuré) 022 / 793 42 11 (école)	
SALVAN VS 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22	ABBÉ NIKLAUS PFLUGER, SUPÉRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET
	027 / 761 21 40 (AUMÔNERIE) 027 / 761 21 28 (SŒURS)	
SIERRE VS 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25	ABBÉ ALAIN MARC NÉLY, PRIEUR ABBÉ OLIVIER BERTEAUX ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD
	027 / 455 53 22	
VOUVRY VS 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ CHRISTIAN GRANGES ABBÉ DAVID ALDALUR
	024 / 481 66 10	
WANGS SG 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR MGR VITUS HUONDER, RÉSIDENT P. GEORG KOPF, ASSISTANT DE DISTRICT P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY P. MARKUS KRETZ P. SEVERIN ZÄHNER
	081 / 720 47 50	
WIL SG 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65	P. FIRMIN UDRESSY, PRIEUR P. MARKUS BAYER, RECTEUR P. STEFANO BELLUNATO P. SEBASTIAN KOLINSKI
	071 / 913 27 30	



Horaire des messes pour la Suisse occidentale

adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin ou en ligne : fssp.ch/fr/centres-de-messe

Lieu – adresse	Dimanche	Semaine
Ecole Saint-François de Sales Rue Gaudy-le-Fort 23 1213 ONEX GE	—	07h15 (lu-sa) en période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph Avenue Cardinal Merillod 9 1227 CAROUGE GE	08h15 10h00 18h30	18h30 (lu-ve) 08h30 (sa)
Chapelle Notre-Dame de Lourdes 2770, route du Lac / Le Vivier 39220 LES ROUSSÉS (FRANCE)	10h00	18h30 (sa) 17h30 (1 ^{er} sa)
Eglise du Saint-Esprit Rue de la Prévôté 1 2800 DELÉMONT JU	09h15	18h30 (me, ve) 09h15 (1 ^{er} sa)
Chapelle de la Présentation de Marie Chemin de Montolivet 19 1006 LAUSANNE VD	10h00	18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juillet/août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges Chemin des Curnilles 30 1071 CHEXBRES VD	07h45	08h00
Eglise Notre-Dame de Lépante Rue de la Gare 24 1820 MONTREUX VD	10h15	18h30 (ma, je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> Rte de la Vudalla 30 1667 ENNEY FR	09h30	07h15, mercredi 07h15 & 18h30 (1 ^{er} je 19h30, 1 ^{er} ve 18h30, 1 ^{er} sa 7h15)
Notre-Dame Gardienne de la Foi Route du Coteau 6 1763 GRANGES-PACCOT FR	09h30	18h30 (ma, ve, 13) 18h00 (1 ^{er} sa)
Chapelle Saint-Antoine Avenue du Simplon 100 E 1870 MONTHÉY VS	09h30 18h30	08h00 (lu, me, sa) 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus La Combe 22 1922 SALVAN VS	10h00	07h15
Eglise du Cœur Immaculé Séminaire international Saint-Pie X Chemin du Séminaire 5 1908 ECÔNE/RIDDÉS VS	07h15 08h30* 10h00	06h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf en période de vacances)
Chapelle de la Sainte-Famille Rue de la Bourgeoisie 9 1950 SION VS	09h30 18h00	18h00 (lu, ma, me et ve) 07h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 3960 SIERRE VS	08h00	06h45 (lu, ma, me, ve et sa) 18h15 (1 ^{er} ve), 18h30 (je, 1 ^{er} sa)